

Refllet

SAINT-PALAIS-SUR-MER

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2023



ZOOM SUR
LE CENTRE

nautique



SAINT
PALAIS
SUR-MER

Un événement VAUX / SAINT-PALAIS MER

Frissons sur nos villes

Parcours hanté nocturne, séances de cinéma...
(programme complet p. 36)

DU 27 AU 31 OCTOBRE 2023

sommaire

2
Temps fort



4
L'actu



Rétrospective photos
L'info saint-palaisienne
Le conseil municipal

25
Zoom
sur...



Le centre nautique

30
Histoire



32
Sortir

Agenda
Événements
Salle Michel Legrand
Médiathèque

38
Les
assos



41
État civil
Expression libre



42
Infos pratiques



43
Sur Instagram





Édito

**Chères Saint-Palaisiennes,
chers Saint-Palaisiens,**

C'est la rentrée.

J'espère que cette belle période estivale, bien remplie et très chaude, vous aura été à toutes et à tous la plus bénéfique

et profitable possible. Que chacun de nos visiteurs gardera un **excellent souvenir** de son séjour saint-palaisien, propice à la détente et au repos, mais aussi au divertissement et à la fête entre amis ou en famille. Faire cohabiter une population qui passe de 4 000 à 40 000 habitants pour quelques semaines n'est pas sans contrepartie. Tout ne fut pas parfait, mais nous sommes restés attentifs chaque jour à ce que chacun puisse en profiter au maximum.

J'adresse mes sincères remerciements à tous nos services municipaux qui ont permis que Saint-Palais-sur-Mer reste une station du pays royannais qui « bouge » et où il se passe toujours quelque chose. Bref, une **destination attractive**.

Une attractivité qui a entraîné une belle fréquentation, ce qui a sans doute aussi permis de faire fructifier notre économie locale pour l'ensemble des professionnels, malgré la baisse notoire du pouvoir d'achat.

Cette période estivale cède désormais sa place **à la rentrée**.

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour les familles et les services de la ville. Ensemble, nous œuvrons pour que nos enfants trouvent bien-être et épanouissement. Les 220 élèves de l'école Lucien Robin ont pu constater au sein du groupe scolaire un « coup de frais » extérieur et intérieur, consécutif aux travaux réalisés cet été, comme l'a souligné madame la directrice dans son discours d'accueil. Je souhaite une très bonne rentrée à tous nos élèves, aux enseignants et au personnel du groupe scolaire.

La rentrée pour nos associations, toutes rassemblées lors de la Journée de la vie associative, samedi 2 septembre. Bon nombre ont pu enregistrer

de nouveaux adhérents. Notre tissu associatif est toujours très dense et je tiens de nouveau à **remercier l'ensemble des bénévoles** qui contribuent à la vie associative et qui permettent de se rassembler autour de belles manifestations.

La rentrée culturelle, à notre centre culturel Boris Vian (médiathèque et conservatoire), dont toute l'actualité est à retrouver pages 14-15 et à la salle Michel Legrand (page 35).

La rentrée de la concertation citoyenne dans nos **6 quartiers**, où nous saluons l'action bénévole de chaque responsable.

La rentrée pour nos services techniques, qui vont reprendre les travaux engagés conformément à notre plan pluriannuel d'investissement et ceux de la « commission santé » pour le pôle santé, pour ne citer qu'eux.

Je vous souhaite donc un retour à un quotidien plus paisible, dans notre cadre de vie que l'on peut considérer comme privilégié et que nous avons la chance de partager tout au long de l'année. Malgré cela, nous constatons encore son non-respect par certains récalcitrants qui bafouent ce bien-vivre ensemble et ses règles fondamentales. **Nous connaissons tous nos droits, mais certains ignorent encore leurs devoirs.** Il ne se passe pas une semaine sans que je ne reçoive vos doléances. Alors, en cette période de rentrée, je compte sur vous pour prendre de **nouvelles résolutions**.

Au nom du conseil municipal, je souhaite à toutes et à tous, petits et grands, une **bonne rentrée** et une agréable lecture.

**Avec tout mon dévouement,
Votre maire,
Claude BAUDIN**

Retrouvez **Replet** en ligne sur **stpalaissurmer.fr**



**LE TRI
+ FACILE**



10-31-1685



Hôtel de ville – 1 avenue de Courlay – 17420 Saint-Palais-sur-Mer / T 05 46 23 56 56 – mairie@stpalaissurmer.fr / Site : www.stpalaissurmer.fr / Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h – Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30 / **Responsable de la publication** : Claude BAUDIN / **Responsable de la rédaction** : Fabienne LABARRIÈRE / **Participants** : Jeanne FETTU, Thierry BLONDEL, Guillaume CHEREL / **Responsable de la communication** : Baptiste TONIN / **Chargée de communication** : Kristell GOYEAU / **Design graphique et réalisation du magazine** : @agencescoopcommunication 13916-MEP / **Impression** : Atlantique Offset – La Tremblade.





JEUDI 22 JUIN
REMISE DU LABEL
« TERRITOIRE BIO
ENGAGÉ »

En présence du maire Claude Baudin, de la conseillère régionale Margarita Sola, de l'administrateur Interbio Nouvelle-Aquitaine Pierre-François Robin, du chef cuisinier Guillaume Gomez et de conseillers municipaux. Ce label a été obtenu car les repas servis au restaurant scolaire comportent plus de 25% de produits bio (32% à Saint-Palais-sur-Mer).

📍 **Groupe scolaire Lucien Robin**

DU 8 AVRIL AU 5 NOVEMBRE

EXPOSITION
« UN JARDIN SECRET »

Installations florales monumentales, toiles, photographies et sculptures réalisées par Rebecca Louise Law et Aylene Olukman. Exposition organisée par la CARA.

📍 **Maison des Douanes**



© Alexandre Garcia



DU 22 JUIN AU 17 SEPTEMBRE

EXPOSITION
« L'ALLÉGORIE »

Photos de Markus Fauvelle et peintures de Daniel Mohen. 1 300 personnes ont visité cette exposition.

📍 **Vieux Clocher**

© Xavier Renaudin



JUILLET - AOÛT
LE CONCIÉ : TERRE DE
FESTIVALS

Des concerts et festivals organisés tous les dimanches soir au Concié, face à l'océan et au phare de Cordouan (sur la photo « Grosse Jam Session »).

📍 **Esplanade du Concié**

© CDOS17



JUILLET - AOÛT
DÉCOUVERTE D'UN SPORT OLYMPIQUE ET SPORT SANTÉ

20
TERRE
DE JEUX
24

De nombreuses initiations sportives ont été proposées cet été (ici l'escalade), en collaboration avec le comité départemental olympique et sportif (CDOS 17). Au total : 700 participants se sont initiés aux activités olympiques et 1 230 au sport bien-être à la plage.
 📍 **Place du Commerce et plage de la Grande Côte**



JUILLET - AOÛT
LES SCÈNES DE POCHE

Contes et légendes, théâtre... : le rendez-vous proposé par la médiathèque les mercredis pour les enfants et leurs parents a de nouveau rencontré un franc succès.
 📍 **Hall du centre culturel Boris Vian**



JUILLET - AOÛT
L'ÉTÉ DU CENTRE DE LOISIRS

De multiples activités ont été proposées aux enfants cet été comme des stages « Équitation » ou une journée à thème « Casino ». Au total, le centre de loisirs a accueilli 133 enfants durant l'été.



© Cie Quoi Qwang

LES 11 ET 12 JUILLET
CIRQUE « QUOI QWANG »
 Un spectacle poétique proposé par l'école supérieure des arts du cirque de Toulouse-Occitanie.
 📍 **Place de l'Océan**



DIMANCHE 23 JUILLET
UN VIOLON SUR LA VILLE

Lou Barrow, virtuose du Cristal Baschet, et le quatuor à cordes de l'orchestre d'Un violon sur le sable.
 📍 **Jardins du phare de Terre Nègre**



LUNDI 31 JUILLET
FEU D'ARTIFICE

Un temps fort estival
proposé dans le magnifique
écran de la conche du Bureau.
📍 Plage du Bureau



© Dominique Fougère



© Tony Voisin

LES 5 ET 6 AOÛT
MASTER BEACH-VOLLEY
DE NAUZAN

Le public était au rendez-vous pour assister à
la 2^e édition du Master de Nauzan dans le cadre
de la « Tournée des plages » en pays royannais.
📍 Plage de Nauzan



© Flyin'club Festival

LES 5 ET 6 AOÛT
FLYIN'CLUB FESTIVAL

Une 1^{re} édition réussie pour ce festival de house
music organisé par des jeunes Saint-Palaisiens
avec 16 DJ et plus de 5 000 festivaliers
📍 Esplanade du Concié

© Crescendo



DU 18 AU 20 AOÛT
CRESCENDO

Les 3 soirées de ce festival international de rock
progressif ont rassemblé sur scène 10 groupes
de 6 nationalités différentes, dont Anders Buaas
de Larvik (photo) qui venait de Norvège.
📍 Esplanade du Concié



LES 19 ET 20 AOÛT
FOIRE AUX VINS
ET À LA GASTRONOMIE

Toujours beaucoup de succès pour cette
traditionnelle foire tenue par une cinquantaine
d'exposants et organisée par le comité de jumelage.
📍 Parc Raymond Vignes



SAMEDI 26 AOÛT
FOIRE AUX PUCES

La brocante organisée par le comité de
jumelage a rassemblé 185 exposants.
📍 Parc Raymond Vignes

DIMANCHE 27 AOÛT CINÉ DES CHAMPS

Organisé par les
Jeunes agriculteurs de
Charente-Maritime.

Exposition de matériel
agricole, marché de
producteurs, concert
et cinéma ont attiré
locaux et estivants.

📍 Esplanade du Concié



DU 26 AOÛT AU 17 SEPTEMBRE SAINT-PALAIS SUR LIVRES

La littérature en bord de mer :
rencontre avec des auteurs
et découvertes littéraires.

📍 Place de l'Océan



SAMEDI 2 SEPTEMBRE JOURNÉE DE LA VIE ASSOCIATIVE

30 associations saint-palaisiennes ont présenté leurs activités au public. Monsieur le Maire et Jeanne Fettu, adjointe à la vie associative, ont remis un trophée du bénévolat à **Christine Fréminet** (aïkido), **Jean-Jacques Grand** (vélo) et **David Bénard** (Song-Long, art martial vietnamien) pour récompenser leur investissement bénévole depuis de nombreuses années dans le milieu associatif saint-palaisien, en présence des joueurs de Pro B du club de volley-ball de Royan.

📍 Salle des fêtes



DU 3 AU 10 SEPTEMBRE OPEN 17

Félicitations à **Gergana Topalova** (à gauche) qui a remporté la 4^e édition du tournoi international de tennis féminin Open 17 !

Elle a vaincu la Lituanienne **Justina Mikulskyte** sur le score de 7/5 5/7 6/1.

📍 Tennis club

JEUDI 20 JUILLET

SAINT-PALAIS PARADE - « L'ARCHIPEL DE PAN »

12 000 personnes ont assisté au passage de la parade de la compagnie EliXir dans les rues de Saint-Palais-sur-Mer jusqu'au final au rond-point du marché. Un événement labellisé « Sites en Scène » de la Charente-Maritime.

📍 Centre-ville



© Xavier Renaudin

© Xavier Renaudin



© Xavier Renaudin



© Xavier Renaudin



© Xavier Renaudin

© Xavier Renaudin



© Xavier Renaudin

L'ACTU

Un point sur les travaux

TRAVAUX RÉALISÉS



Rue des Écoles

Enfouissement des réseaux (effectué) et réfection de la voirie (en cours).

Quartier Maine-Bertrand

Modification du sens de circulation.

Groupe scolaire Lucien Robin

Voir page 13

DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES SOLS

- **Avenue Charles-de-Gaulle** (entre le rond-point du marché et celui du Super U) : réalisation d'un trottoir en enrobé drainant et enherbement du second. Les travaux débuteront en novembre après le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne.
- **Avenue de Courlay** (entre le château d'eau et le stade de football, ainsi que sur le parking situé en face) : désimpermeabilisation des trottoirs.
- **Chemin des Roses** : réaménagement de chaussée avec traitement des eaux pluviales par chaussée réservoir, démarrage des travaux en octobre pour la première phase.
- **Rue des Violettes** : réaménagement de la voirie, création de cheminement piéton et de nouveaux espaces de stationnement désimpermeabilisés en enrobé drainant. Démarrage des travaux en octobre – novembre.
- **Rue des Écoles** : utilisation d'enrobés drainants pour la chaussée et béton drainant pour les trottoirs.

Travaux prévus à l'automne



- Rue des Roseaux** : Changement du réseau d'assainissement effectué par la CARA
- Avenue des Peupliers** : Enfouissement des réseaux réalisé par le SDEER.
- Rues des Violettes/Clématites/Camélias** : Réfection de la voirie

PROCHAINES RÉUNIONS DE QUARTIER

- À 18 h, en mairie, salle du Conseil municipal
- Jedi 5 octobre** : Beaulieu – Le Gois – Maine Bertrand
- Lundi 9 octobre** : Bernezac – Nauzan
- Mardi 10 octobre** : Courlay – Le Fourchaud – Le Pin
- Mercredi 11 octobre** : Centre-ville – Parc de loisirs – La Palud
- Jedi 2 novembre** : Le Platin – Puyraveau

ENVIRONNEMENT

La désimperméabilisation des sols comme moyen d'action contre le dérèglement climatique

Consciente de la nécessité de lutter contre l'imperméabilisation des sols et de réintroduire la nature en ville, la municipalité met en place une gestion intégrée des eaux pluviales (plan d'actions), désormais plus en harmonie avec l'aménagement urbain.

L'urbanisation de nos villes a trop longtemps contribué à imperméabiliser les sols en dépit des conséquences néfastes pour la santé et l'environnement. De ce fait, les eaux pluviales ne peuvent plus s'infiltrer dans le sol et viennent engorger les réseaux d'assainissement jusqu'à provoquer leur débordement et des inondations urbaines.

Selon le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, 55 % de l'eau de pluie ruisselle dans un espace urbain à cause de l'imperméabilité des sols et de leur faible capacité d'infiltration, contre seulement 10% dans un milieu naturel.

Un changement de paradigme à consolider (*)

L'urbanisation et le risque inondation par ruissellement qu'elle induit, la dégradation progressive des milieux aquatiques et des eaux de baignade, ainsi que les effets du changement climatique obligent les collectivités à s'orienter vers des solutions fondées sur la nature : l'eau est de plus en plus gérée à la parcelle et la gestion des eaux pluviales dite du « tout-tuyau » (XIX^e siècle) est abandonnée. L'eau, ressource rare, doit être infiltrée là où elle tombe.

Les enjeux : ne plus faire « contre » mais « avec » l'eau pluviale (*)

L'objectif de la désimperméabilisation des villes est que l'eau pluviale ne soit plus perçue comme un risque mais comme un atout de développement. Il est ainsi nécessaire d'élaborer des principes d'aménagement à l'échelle d'un territoire. L'objectif consiste à réintégrer l'eau dans le paysage urbain afin d'apprendre à vivre avec, grâce à des actions prioritaires :

- 

1 LUTTER CONTRE L'IMPERMÉABILISATION
afin de réduire le risque inondation et la pollution des eaux.
- 

2 RÉINTRODUIRE LA NATURE EN VILLE
afin de freiner les écoulements et infiltrer les eaux dans le sol, ce qui participe à un meilleur cycle naturel de l'eau.
- 

3 PROMOUVOIR LES CO-BÉNÉFICES DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE
préservation de la biodiversité, amélioration du cadre de vie des habitants, bonification des qualités de l'eau et de l'air et diminution du phénomène d'îlot de chaleur.



Les espaces privés, logements individuels et collectifs, parkings et bâtiments, peuvent tous contribuer à cette gestion intégrée par l'installation de toitures ou murs végétalisés, par la récupération des eaux de pluie, via une cuve enterrée ou un jardin de pluie, et l'alimentation directe vers des aménagements végétalisés.

« Désimperméabiliser les sols est aussi une des solutions clés pour adapter nos villes au changement climatique. »

Concrètement, que fait la municipalité face à ce nouvel enjeu ?

Bien que la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (Cara) ait hérité de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU), la municipalité de Saint-Palais-sur-Mer a pour sa part engagé un programme d'actions sur son territoire :

Actions déjà réalisées sur les aménagements existants :



Création d'« îlots de fraîcheur » place du Commerce

en juin 2023, afin de recréer des espaces végétalisés.

Désimperméabilisation de la place du château d'eau

Malgré l'aspect bitumé obligatoire pour recevoir le stationnement des camping-cars, l'intégralité des revêtements y est perméable.



Déjà hier mais encore plus pour demain

Les réglementations (PLU, SPR) portant sur les permis de construire notamment vont désormais dans le sens d'une prise de conscience collective imposant en particulier les actions suivantes :

- 100 % des eaux pluviales doivent être gérées sur la parcelle ou sur l'emprise de l'opération
- Matériaux drainants ou perméables pour les espaces affectés au stationnement
- Part minimale de pleine terre (surfaces favorables à la nature)
- Revégétalisation (tout arbre abattu doit être remplacé par un arbre d'une espèce susceptible de produire une valeur paysagère équivalente)

Par ailleurs, plusieurs projets de désimperméabilisation de la voirie sont déjà programmés dans les prochains mois (voir page 9)

(*) Paragraphes tirés de L'Essentiel « L'eau de pluie, une amie qui refait surface » publié par le Cerema - mai 2023

LA COLLECTE DES « EAUX NOIRES » GRATUITE

Depuis le printemps 2023, la municipalité a mis en place sur le parking du Château d'eau, où stationnent des camping-cars, un système gratuit de collecte des eaux « noires », c'est-à-dire les eaux usées (toilettes) des camping-cars, afin que celles-ci ne soient pas déversées dans le système d'évacuation des eaux pluviales (caniveaux), avec une incidence directe et grave sur la qualité des eaux de baignade de nos plages.

URBANISME

Entre mer et lac, imaginons l'arrière centre-ville

Du 10 juillet au 11 septembre, des scénarios d'aménagement urbain ont été présentés au public dans une exposition installée à l'accueil de la mairie, mais aussi directement dans la rue (les 11 et 23 juillet ainsi que le 23 août) lors de temps d'échanges et sur la page internet dédiée au projet.

Les Saint-Palaisiens ont été invités à laisser des avis sur les scénarios présentés.



Présentation des scénarios cet été et analyses des remarques

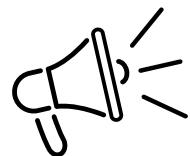
Au 30 août 2023, 93 questionnaires ont été remplis et une centaine de personnes ont été rencontrées lors des 3 temps d'enquête de cet été.

Les premiers résultats font ressortir **un engouement assez net pour la désimperméabilisation des stationnements, la piétonnisation estivale de l'avenue de la République, la création d'une coulée verte piétonne avec piste cyclable entre le lac et la plage et la végétalisation des espaces publics du centre-ville.**

Concernant la construction d'un nouveau marché ou le recul d'une partie du stationnement vers le Super U, les avis divergent, avec autant de personnes favorables que de personnes contre.

Quant à l'idée de construire de nouveaux bâtiments, elle est à ce jour contestée.

Beaucoup de remarques viennent compléter les réponses pour mieux comprendre les envies, les craintes et les réserves de chacun. Elles seront analysées pour dresser un panorama complet des avis des Saint-Palaisiens sur les idées d'évolution du centre-ville.



Réunion publique le 19 octobre 2023

L'analyse des remarques des habitants sera présentée en réunion publique **jeudi 19 octobre 2023 à 19h à la salle des fêtes.** L'équipe municipale retiendra ensuite un projet d'aménagement en fonction de ces retours et des différents échanges.

Toutes les informations sont à retrouver sur : <https://www.stpalaissurmer.fr/vivre-ensemble/travaux/etude-entre-mer-et-lac>

HOMMAGE

Le square Danielle Darrieux sur la corniche de Nauzan

© Emmanuelle Molina



Claude Baudin a dévoilé la plaque « square Danielle Darrieux » devant la villa Honey Moon à Nauzan, en présence de nombreux conseillers municipaux

Samedi 22 juillet, le square situé en face de la villa « Honey Moon » sur la corniche de Nauzan a pris le nom de son ancienne et illustre propriétaire, Danielle Darrieux.

La célèbre actrice française, qui tourna dans plus de 110 films sur 8 décennies, y séjourna de 1937 à 1949. Personnalité familière de notre station balnéaire qu'elle fréquentait depuis son enfance, elle y organisa des fêtes mémorables réunissant les amis du cinéma. Actrice émérite, elle fut par la suite élevée au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur et officier des Arts et des Lettres. La municipalité a donc souhaité lui rendre hommage en donnant son nom à ce square situé à quelques mètres de son ancienne villa. Une plaque a été installée à son effigie.

Le théâtre de verdure Franck Pilloton

Le même jour, une deuxième cérémonie d'hommage a eu lieu : il s'agit de l'esplanade du Centre culturel qui porte désormais le nom de Franck Pilloton.

Fils d'une famille saint-palaisienne, né dans le quartier de Courlay, celui qui fut ensuite élève des Arts décoratifs de Paris rencontra un succès international dans l'aménagement de bureaux et d'hôtels de luxe, partout dans le monde. Des aventures et réalisations qui l'emmenèrent en Arabie saoudite, en Inde, en Malaisie, au Mexique, en Irak, et bien d'autres encore. Franck Pilloton avait aussi d'autres facettes : peintre prolifique (350 tableaux) mais aussi conseiller municipal, élu en 1971 au côté du maire Raymond Vignes, témoignage de son ancrage local malgré son succès international. Son fils, Éric, est d'ailleurs aujourd'hui lui aussi conseiller municipal depuis 2020.

Sa dernière œuvre consista à réaliser cet espace ludique devant le centre culturel pour que nos jeunes choristes et danseurs puissent s'exprimer à l'air libre.

Une plaque a été dévoilée en présence de son fils Éric et de sa sœur Nicole.



Dévoilement de la plaque « esplanade Franck Pilloton » au centre culturel en présence d'Éric, son fils, et Nicole, sa sœur

© Emmanuelle Molina

ENFANCE

Retour à l'école pour nos enfants

Une nouvelle année commence au groupe scolaire Lucien Robin. 220 élèves ont fait leur rentrée : 71 enfants sont inscrits en maternelle et 149 en élémentaire.

Ils sont répartis comme suit :

Classe de TPS/PS: Gaël BETIZEAU remplacée par Céline DUPAS jusqu'en décembre 2023 – 22 élèves
 PS /MS : Christine DUVERT – 24 élèves
 GS: Geneviève HERARD – 25 élèves
 CP: Jérôme COULAIS – 22 élèves
 CE1: Stéphanie GUERIN DUJACQUES – 28 élèves
 CE2: Michel PINTO – Nadine DEMOUSSEAU – 26 élèves
 CM1: Stanislas MARIE – 23 élèves
 CM1/CM2: Ludovic LABETOUILLE – 23 élèves
 CM2: Ghislaine PARROU – Soizic GUEGUEN – 27 élèves



Une rentrée active également pour le **restaurant scolaire** où déjeune la quasi-totalité des enfants (190 repas servis chaque jour).

Rappel: le **centre de loisirs** accueille les enfants le **mercredi** de 8h à 18h30, pendant les vacances scolaires (excepté celles de Noël) et sur le temps périscolaire.

Au nom de toute l'équipe municipale, nous souhaitons une très belle année scolaire à tous les élèves ainsi qu'aux enseignants et au personnel (ATSEM, restauration scolaire, entretien...) présents au quotidien pour un accueil de qualité.

DES TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ

Dans le cadre de l'entretien courant annuel, des travaux de rénovation, d'embellissement et d'optimisation de l'agencement ont été réalisés cet été au groupe scolaire (pour un montant de 70 000 €). D'autres sont programmés pendant les vacances scolaires d'octobre 2023.

Principales réalisations :

✓ Peinture

- Le couloir des cours moyens (CM) a été repeint dans sa globalité (murs, boiseries et casiers).
- Une classe a été refaite (sol, murs et plafond) et de nouvelles chaises ont été achetées.

✓ « Salle des poupées »

Le sol a été entièrement refait au moyen de dalles auto-plombantes, avec ajout d'agencement pour le stockage. Le coin change a été rééquipé d'une table adaptée aux tout-petits.



« La salle des poupées » réaménagée

✓ Locaux techniques

- Les vestiaires des agents ont été réorganisés et la salle des ATSEM a été entièrement rénovée (peinture des murs et des portes) et équipée, réfection des dalles de plafond, reprise des équipements électriques, installation d'une cuisine et nouvel électroménager.

- Délocalisation des produits d'entretien dans une pièce qui sera fermée et ventilée.
- Réagencement des vestiaires des classes de cours moyens (CM).

✓ Salle de motricité

Équipée d'une climatisation début juillet, celle-ci fut très utile lors de la période de canicule cet été.

✓ Extérieurs

La cour intérieure a été reprise en enrobés afin de corriger les multiples fissures, ainsi que l'entrée du parking extérieur qui a reçu des purges de fissures importantes et une reprise des enrobés rouges.

Entretien courant des extérieurs : soufflage, tontes, nettoyage du parvis.



L'enrobé de la cour a été repris

À venir :

- Mise en place de voiles d'ombrage dans la cour
- Installation de stores intérieurs
- Rénovation du coin douches côté maternelles
- Entretien et révision des VMC
- Nettoyage et réparation de la toiture

CULTURE

La rentrée au conservatoire

Le conservatoire municipal de musique et de danse rouvre ses portes pour la saison 2023-2024

Il accueille, depuis le 1^{er} septembre, deux nouveaux enseignants : Thierry Delacour (piano) et Caroline Kuntzmann (chœurs juniors).

Thierry Delacour enseigne le piano et accompagne les instrumentistes et chœurs du conservatoire, il travaillait auparavant au conservatoire d'Orléans.

Caroline Kuntzmann, spécialiste des chœurs enfants, a déjà collaboré plusieurs fois avec le conservatoire dans le cadre du festival Histoires de Chœurs; elle a dirigé au mois de juin 2023 le concert d'ouverture des dix ans du festival.

Bienvenue à eux dans l'équipe pédagogique.



Thierry Delacour



Caroline Kuntzmann

Coup de projecteur sur :

L'ensemble instrumental « Con Brio Orchestra »

Ouvert à tous les musiciens non débutants qui souhaitent s'initier à une pratique d'orchestre, exigeant et joyeux, Con Brio propose des arrangements sur mesure pour permettre à chaque instrumentiste de s'épanouir artistiquement dans un projet musical collectif. Rendez-vous tous **les mardis de 18h30 à 20h** dans l'auditorium du conservatoire.



L'ensemble vocal féminin

Après une pause de deux ans à la suite de la pandémie, l'ensemble vocal féminin reprend ses répétitions tous **les mercredis de 19h à 20h30**. Recrutement sur auditions.



Les chœurs juniors

Placés sous la direction de Caroline Kuntzmann, les chœurs juniors sont ouverts aux enfants à partir de 7 ans. La pratique du chant choral s'inscrit dans le cursus des élèves du conservatoire mais est aussi ouverte à tous les enfants sans prérequis particulier, juste avec l'envie de chanter !

Deux chœurs sont proposés, un **les lundis de 18h à 19h**, un autre **les mercredis de 15h à 16h**.

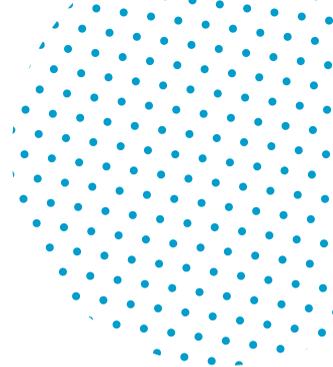


© Caroline Kuntzmann

Ouverture d'une classe de saxophone

Depuis septembre, **Julien Labarthe**, enseignant des classes d'éveil musical et professeur de saxophone, dispense ses cours **les mercredis après-midi et les jeudis soir**. N'hésitez pas à venir le rencontrer.

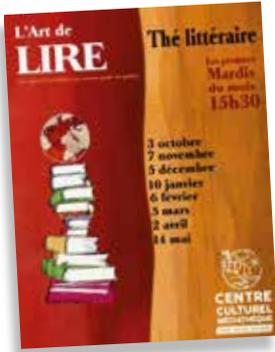




CULTURE

Les actus de la médiathèque

Découvrez les nouveautés et plus particulièrement les derniers romans de la rentrée littéraire, mais aussi nos animations habituelles, de retour dès le 3 octobre.



Thé littéraire « L'Art de Lire : Une question d'actualité, un roman pour en parler »

Chaque premier mardi du mois, retrouvez votre rendez-vous littéraire et échangez autour d'un sujet d'actualité, tandis que nous mettons en lumière un roman, qu'il soit récent ou classique, qui éclaire notre vision du sujet. Ces échanges stimulants apportent une nouvelle perspective aux discussions, tout en nous offrant l'occasion d'explorer le pouvoir des mots et des idées.

Prochains rendez-vous : les mardis 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre, 15h30, gratuit.

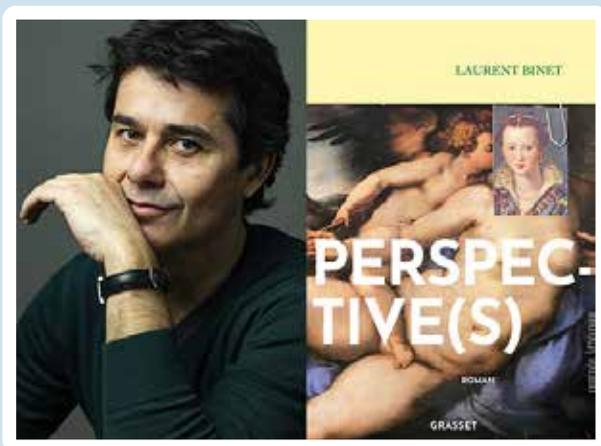
« L'Heure du Conte : Émerveillement pour les plus jeunes »

Chaque premier mercredi du mois, les plus jeunes sont conviés à une aventure enchantée au cœur de l'imaginaire. Lors de "L'Heure du Conte", les familles se rassemblent pour écouter des histoires captivantes et des contes merveilleux. C'est un moment où les rires des enfants se mêlent à l'émerveillement des adultes, créant ainsi des souvenirs précieux de moments partagés en famille (dès 5 ans).



Prochains rendez-vous : les mercredis 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre, 15h30, gratuit.

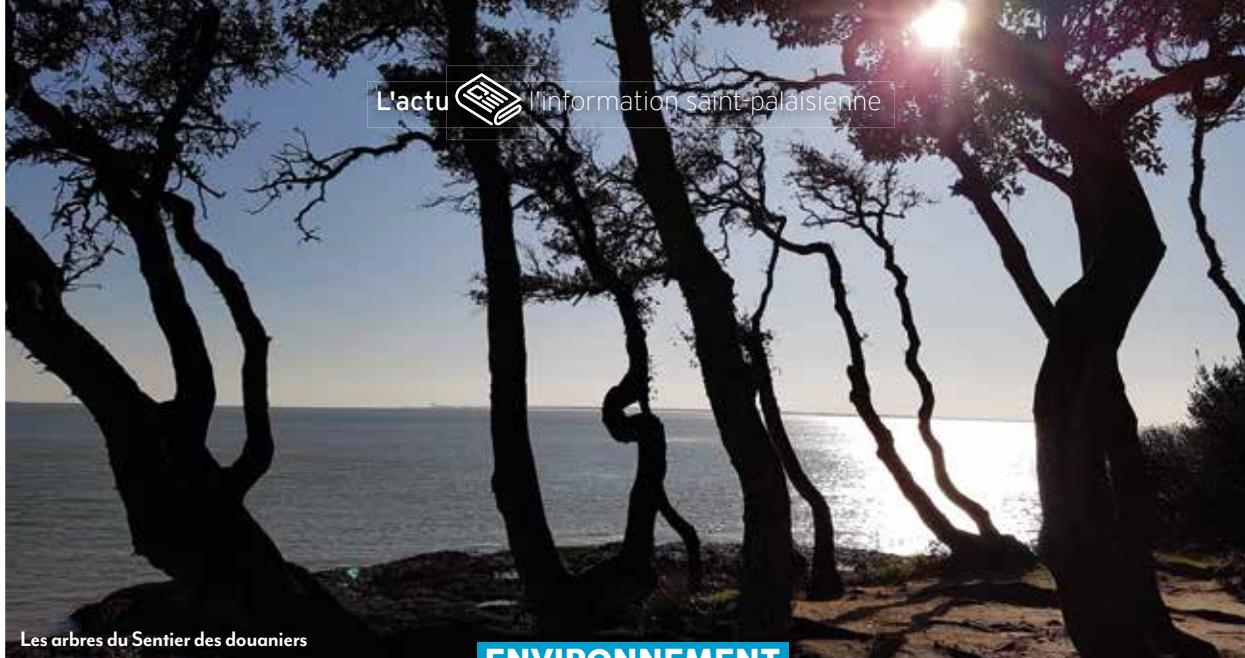
Perspective(s) de Laurent Binet



Meurtre à Florence ! Qui a tué Pontormo, grande figure du maniérisme et ancien élève de Léonard de Vinci ? C'est une enquête d'un genre nouveau que nous propose Laurent Binet, à travers ce récit épistolaire dont les protagonistes sont les figures les plus influentes de Florence. Chacun place ses pions pour tirer son épingle du jeu tandis que nous plongeons avec délice dans les splendeurs de la Renaissance. Laurent Binet, l'auteur, se présente ici comme le simple traducteur d'une liasse de lettres

chinées chez un antiquaire florentin et nous assure que, bien sûr, tout est vrai ! Projétons-nous au XVI^e siècle à la cour de Florence. Les Médicis règnent sur la Toscane alors que la renaissance italienne voit naître ses plus beaux chefs-d'œuvre artistiques. Seulement voilà, une affaire sordide secoue la cour : un peintre est assassiné alors qu'il travaillait sur les fresques d'une chapelle. De plus, un tableau a disparu : c'est moins la valeur potentielle que ce qu'il représentait qui emplit d'effroi Cosimo et Éléonore de Médicis : le portrait sulfureux d'une femme nue dont le visage évoque sans équivoque leur fille Maria. L'enquête est par conséquent rapidement lancée pour retrouver l'assassin et le portrait. La forme épistolaire rend l'intrigue captivante et addictive, on s'y croirait. Tout en suivant le développement de l'enquête, on plonge dans une époque tourmentée où les génies ornaient les murs des églises, les Médicis se débattaient à la fois avec des opposants républicains et des exilés fidèles aux Français, tandis que le pape orchestrait son inquisition contre les milieux artistiques.

On a un immense plaisir à reconnaître les hauts lieux de Florence et à y côtoyer de près les plus grands artistes et personnages politiques de l'époque. Un roman ludique, réjouissant, une pépite pétillante de cette rentrée littéraire !



Les arbres du Sentier des douaniers

ENVIRONNEMENT

Inventaire des arbres « remarquables » de Charente-Maritime

La ville de Saint-Palais-sur-Mer prend part au dispositif d'actualisation de l'inventaire des arbres dits « remarquables » mené sur 2023 et 2024 par les associations Nature Environnement 17 (NE17) et Arbres Remarquables de France (A.R.B.R.E.S.).

Vous connaissez un ou des arbres remarquables ? Vous pouvez nous aider en signalant vos coups de cœur.

Différents critères entrent en compte pour caractériser un arbre remarquable :

Son âge

L'âge avancé d'un arbre est en effet un paramètre important.

Ses critères physiques

- La hauteur : la mesure de la hauteur peut se faire à l'aide d'une croix de bûcheron, facile à concevoir et utiliser. Ce critère dépend de l'essence de l'arbre
- La circonférence : la circonférence d'un arbre se mesure à 1,3 mètre du sol, dans un plan perpendiculaire à l'axe du tronc. Comme pour la hauteur, ce caractère dépend de l'essence de l'arbre.

Son historique et ses croyances

L'intérêt historique associé à un arbre est une caractéristique notable dans sa reconnaissance en tant qu'arbre remarquable : l'arbre est-il associé à un personnage historique, est-il témoin de faits historiques, ou a-t-il été planté lors d'un événement marquant ? L'arbre peut également être associé à une légende ou à une croyance païenne ou religieuse.

Des critères esthétiques

Des caractéristiques particulières concernant la morphologie et la physionomie peuvent également

permettre de classer un arbre en tant qu'arbre remarquable : aspect tortueux, enlacé, rectitude, forme animale, arbre taillé originalement, couleurs, envergure. L'association du ligneux avec le minéral ou un intérêt paysager sont également à prendre en compte.

Des critères biologiques

L'arbre a-t-il un fonctionnement original, présente-t-il des adaptations particulières au milieu, a-t-il des particularités physiologiques (comme le blanchissement d'une partie du feuillage par exemple) ?

Autres critères

D'autres caractéristiques existent : l'arbre se trouve-t-il hors de son milieu naturel de répartition, ou peut-être est-il isolé ou intégré dans un peuplement remarquable ?

Un arbre présentant l'un de ces critères pourrait être dit « remarquable », néanmoins, cette appréciation laisse une place à la subjectivité. L'association A.R.B.R.E.S. s'intéresse tout particulièrement aux arbres remarquables à l'échelle nationale. Vous pouvez vous aussi contribuer à la catégorisation/classification de ces arbres, en remplissant le formulaire en ligne afin de signaler la présence d'un arbre qui, selon vous, est remarquable de part une de ses caractéristiques. Il est important de donner un maximum de détails afin que ce dernier soit reconnu.

Contact : arbres@ne17.fr



ENVIRONNEMENT

Érosion du littoral

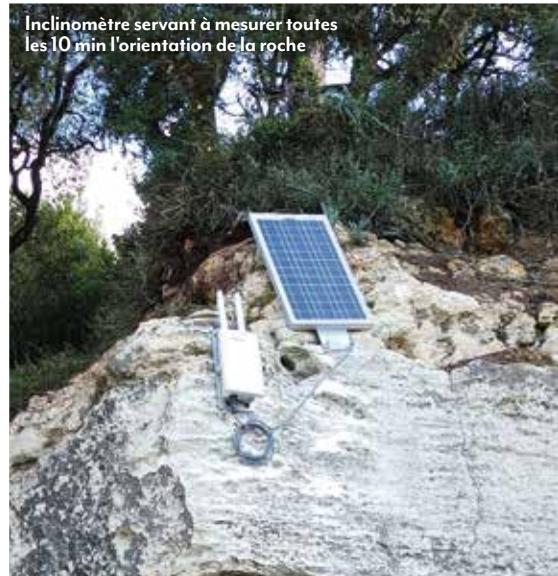
Le point sur les travaux

À la suite de la fermeture de plusieurs parties du sentier des Douaniers depuis deux ans, la municipalité a engagé des études et une série de travaux d'urgence visant à sécuriser les lieux. Une première phase a démarré cet été en vue de purger plusieurs failles attaquées par l'érosion. Les prochaines phases consistent à demander des subventions et des autorisations auprès de l'État afin de réaliser les travaux permettant la réouverture du chantier en toute sécurité.

Les résultats de l'étude du cabinet spécialisé dans la préservation des sites fragilisés par des risques naturels **Geolithe**, commandée par la commune en 2023 (qui faisait elle-même suite à deux études fournies par le **Cerema** en 2019 et 2022) ont été présentés à la mairie le 27 juin 2023.

S'en dégage le plan d'action suivant, visant à sécuriser les lieux, mais aussi à rouvrir certaines parties du sentier fermées au public :

- **Suivi** : Visite hebdomadaire avec prise de photos effectuée par un technicien de la mairie.
- **1^{re} phase de travaux**
Réalisée en juillet 2023
 - **Nettoyage du haut de la falaise de la crique de Minerve**, notamment avec la coupe d'arbres et la purge de blocs qui menaçaient de tomber.
 - **Pose d'outils d'auscultation** afin de mesurer l'écartement des failles sur une année (2023-2024). Dès la détection d'un mouvement, une alerte est envoyée en mairie.



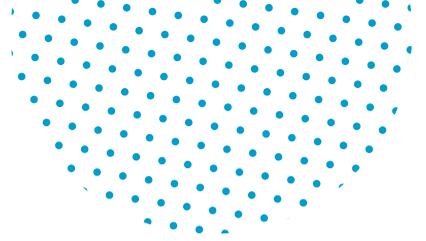
Inclinomètre servant à mesurer toutes les 10 min l'orientation de la roche

- **2^e phase de travaux**
Dans les années à venir, sous réserve des autorisations de l'État (DREAL et DDTM)
 - **Comblement des autres zones affaissées**, des failles, et consolidation des différentes cavités.
 - **Renforcement des murs de soutènement.**
 - **Purge d'une grotte et de plusieurs failles** à proximité du Pont du Diable.
 - **Rétrécissement du sentier** sur plusieurs portions.
 - **Renforcement des pieds de la passerelle Émile Gaboriau.**
 - **Création d'un caniveau** pour drainer l'eau pluviale.



Le fissuromètre permet de mesurer toutes les 10 min l'écartement de la fissure

Pour la fin de l'année, dépôt d'un dossier technique auprès des services de l'État, décrivant les travaux engagés, en vue d'obtenir les autorisations nécessaires (délais d'instruction non maîtrisés).



SOLIDARITÉ

Octobre Rose



Cette année encore, la municipalité soutient la cause d'Octobre Rose, événement national de lutte contre le cancer du sein et de sensibilisation au dépistage. Plusieurs manifestations organisées sur la commune s'inscrivent dans cette volonté :

VENDREDI 13 OCTOBRE

🕒 20h

Concert des professeurs

« Musique à l'écran »

Les artistes enseignants du conservatoire de Saint-Palais-sur-Mer proposent une immersion dans ce répertoire si spécifique de l'histoire de la musique.

📍 Salle Michel Legrand

Entrée libre. Dons au profit d'Octobre Rose.

SAMEDI 14 OCTOBRE

🕒 de 10h à 12h

Danse en ligne

📍 Place de l'Océan

Proposée par l'Amicale Les ch'tis. Dress code rose.

🕒 20h

Spectacle cabaret et effeuillage burlesque

Par la compagnie « Elle danse »

📍 Salle Michel Legrand

L'association « Elle Danse » reversera 15 % à La Ligue contre le cancer.



Téléthon

L'organisation saint-palaisienne du Téléthon, regroupant de nombreuses associations communales aux côtés de la municipalité, et coordonnée par le syndicat d'initiative, propose cette année encore un programme d'animations riche et varié.

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

🕒 9h30

TRAIL SABLE ET FORÊT Patrick Fougère

Nouvelle édition de ce trail hivernal organisé par l'Athlétique club de Saint-Palais-sur-Mer. Un parcours entre sable et forêt très prisé des coureurs. Épreuve en soutien à l'action du Téléthon.

📍 Parc Raymond Vignes

🕒 14h30

THÉÂTRE

La troupe théâtrale « Les Comparaz' Art » propose une pièce intitulée « J'aime beaucoup ce que vous faites ».

📍 Salle des fêtes

SAMEDI 9 DÉCEMBRE



TRAVERSÉE À LA NAGE DE L'ESTUAIRE

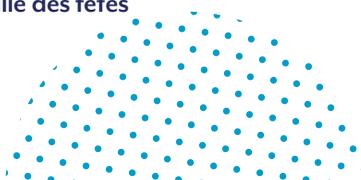
🕒 Arrivée prévue à 15h30

Sur le thème de l'édition du Téléthon 2023 « **Muscle ton Téléthon** », un projet ambitieux de la traversée à la nage de l'estuaire est prévu depuis le phare de Cordouan jusqu'à la plage du Bureau avec **Emmanuel Privat**, ancien pompier volontaire de la caserne de Saint-Palais-sur-Mer, bénévole de la SNSM, qui revient par simple amitié et soutien du combat de l'AFM. Il tentera le pari de cette traversée pour la 3^e fois mais pour la 1^{re} fois en hiver. **Animations et stand place de l'Océan.** **Philippe Croizon**, parrain du Téléthon 2023, devrait être présent pour saluer cet exploit.

DÎNER MUSICAL

Animé par les « **Mangana't** », groupe musical joyeux et dynamique. Mais aussi, du 3 au 9 décembre : **expositions de peintures, brocante, vente d'huîtres, vente d'affiches, tombola.**

Contact : stpatelethon@gmail.com



SOCIAL

Actions du centre communal d'action sociale (CCAS)

Inscriptions pour la distribution de chocolats en fin d'année



Les Saint-Palaisiens âgés de **80 ans et plus** peuvent bénéficier de cette action. **Inscriptions** : service Action sociale - 05 46 23 56 77 ou l.marneix@stpalaissurmer.fr en précisant vos nom, prénom, adresse et âge.

Thé dansant

Un thé dansant animé par le duo «À tous cœurs» est organisé **mercredi 4 octobre 2023** à la salle des fêtes, de 14h30 à 17h30.

Une collation conçue et offerte par les enfants du centre de loisirs vous sera proposée.

Cette animation, organisée dans le cadre de la semaine bleue (semaine dédiée aux aînés), est réservée aux personnes de plus de 60 ans.

Sur inscription jusqu'au 29 septembre : service Action sociale - 05 46 23 56 77 ou l.marneix@stpalaissurmer.fr

À vos agendas



Le **repas des aînés** aura lieu **dimanche 11 février 2024** à 12h dans la salle omnisports. Les modalités d'inscription vous seront précisées dans le prochain *Reflète*.



CITOYENNETÉ

Recensement de la population 2024 Appel à candidature d'agents recenseurs

Entre le 18 janvier et le 17 février 2024, aura lieu le recensement de la population sur la commune. À cet effet, la municipalité lance un appel à candidature pour assurer la collecte des informations relatives aux logements et habitants de Saint-Palais-sur-Mer, sur un secteur géographique bien défini. Une dizaine de postes sont à pourvoir.

Missions :

- Tournée de reconnaissance du secteur géographique (et dépôt d'une lettre d'information aux habitants)
- Pendant la période de collecte: distribution et récupération des questionnaires individuels, renseignement des feuilles de logement, tenue du carnet de tournée
- Points réguliers sur l'avancement auprès des encadrants de la commune
- Assister aux deux demi-journées de formation (mercredi 10 janvier 2024 de 13h45 à 17h et mardi 16 janvier de 8h45 à 12h)

Durée : environ deux mois

Période : du 10 janvier au 18 février 2024

Qualités requises :

- Disponibilité
- Capacité relationnelle
- Moralité, neutralité, discrétion
- Méthode et organisation

Rémunération brute potentielle :

1,72 € par bulletin habitant (sur la base de la dotation Insee de 2018)

1,13 € par feuille de logement (sur la base de la dotation Insee de 2018)

30 € pour chacune des deux demi-journées de formation

Envoyer lettre de motivation et CV avant le 20 novembre 2023 par courrier à M. le Maire – 1 avenue de Courlay – 17420 Saint-Palais-sur-Mer ou par mail à mairie@stpalaissurmer.fr

Renseignements :

Sophie Lalande - 05 46 23 56 56

ENVIRONNEMENT

Le poisson-glouton est rempli !

La municipalité a décidé de fabriquer un poisson-glouton* pour sensibiliser la population à la pollution plastique des océans.

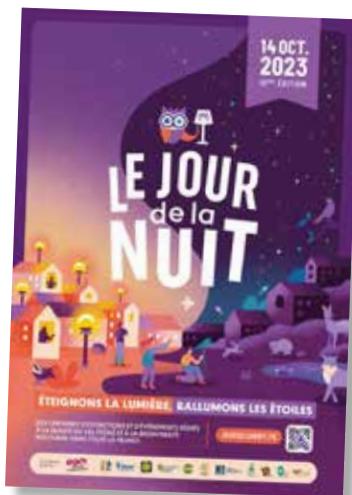


Grâce au savoir-faire de ses agents, la municipalité a pu réaliser ce projet en interne. Il a été inauguré lors de l'événement « Saint-Palais-sur-Mer fête sa nature » en mai 2023, puis positionné devant le centre nautique, proche de la plage de Nauzan. En deux mois, le poisson est rempli de bouteilles, montrant l'implication des citoyens dans cette démarche.

La municipalité tient à remercier les personnes qui ont déposé les bouteilles dans le mangeur de plastique.

Les bouteilles seront emportées à la station de traitement des déchets de Médis (CARA). Le plastique sera ensuite quantifié et recyclé.

** inventé par Michel Legay en 2019 (Morbihan)*



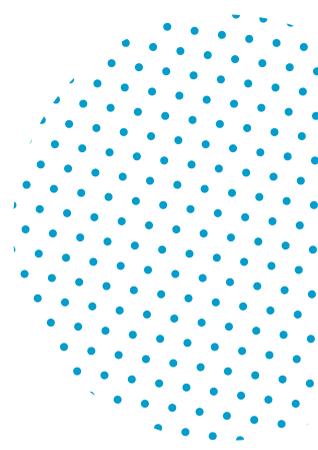
ENVIRONNEMENT

Opération « Le jour de la nuit »

La municipalité participe à la 15^e édition du Jour de la Nuit, opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Ainsi, du **14 au 16 octobre 2023**, l'éclairage public municipal sera éteint durant la nuit sur la frange littorale de la commune. L'occasion de redécouvrir notre ciel.

Une opération réalisée également sur tout le littoral royannais, de Meschers à La Tremblade.



VIVRE ENSEMBLE

Encore et toujours des incivilités

Notre commune connaît, comme bien d'autres, un nombre croissant d'actes incivils. Ces derniers, plus nombreux en période estivale, ne sont pas de la seule responsabilité d'une population de passage, mais émanent aussi parfois de résidents permanents.

Malheureusement la plupart de ces actes malveillants (ou simplement irresponsables) ne sont pas sanctionnés à leur mesure, soit qu'ils interviennent sans témoin (souvent de nuit), soit par la difficulté de constater réglementairement la flagrance, soit plus généralement que ces incivilités sont difficilement sanctionnables au plan légal...

Nous avons ainsi connu ces dernières semaines : des tas de gravats abandonnés sur un terrain public, des panneaux de sens interdit tagués, des chiens en liberté sur les plages y laissant leurs déjections, des poubelles pleines et malodo-

rantes abandonnées près du marché... et, sans doute l'action la plus condamnable, la coupe d'un tronc de chêne vert remarquable sur le chemin des Douaniers, qui a d'ailleurs donné lieu à un dépôt de plainte de la part de la municipalité. Sans parler des nuisances nocturnes de tout genre autre que le Rancho... et des destructions chaque nuit de notre mobilier urbain...

Ces actes non seulement ne sont pas admissibles dans une société respectueuse d'autrui, mais génèrent un coût pour la commune, et donc pour l'ensemble de ses habitants.

Les poubelles du marché :



Tags sur le panneau « Sens interdit », rue des Hortensias :



Une yeuse, arbre remarquable du sentier des Douaniers, a été sectionnée au niveau du tronc par une habitante (la municipalité a porté plainte le mercredi 2 août) :



L'arbre avant la coupe, au second plan



Seule une partie du tronc est toujours debout. L'arbre aurait été coupé dans le but de protéger une clôture

© E.M

Détritus et gravats abandonnés :

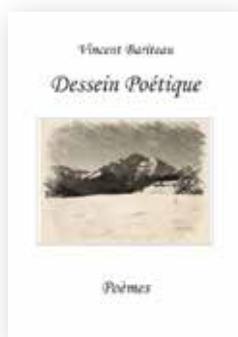


Tas de gravats abandonnés sur un terrain public

LITTÉRATURE

Rentrée littéraire à Saint-Palais-sur-Mer

Notre commune semble source d'inspiration pour la littérature : quatre ouvrages ont récemment été écrits sur Saint-Palais-sur-Mer ou par des Saint-Palaisiens.



Recueil de poèmes « Dessein Poétique » (mai 2023) - de Vincent Bariteau

Brisant sa carapace forgée au long cours, l'homme des mers, natif de Saint-Palais-sur-

Mer, ose nous livrer son regard sensible et passionné sur la nature, ses amours, la vie... Ce voyage introspectif entamé à l'aube de la cinquantaine met en lumière un destin poétique enfoui; entre catalyseur d'émotions et possible guérison. La Muse...

« 9 m² pour bien faire » (juillet 2023) - de Bernard Menanteau

« 9 m² pour bien faire », c'est le regard d'un Saint-Palaisien sur ses années étudiantes et l'atmosphère de l'époque.

Après son premier ouvrage, « Le temps qu'une mouche mange une patate », édité en 2022, où Bernard Menanteau raconte son enfance saint-palaisienne, son deuxième livre, « 9 m² pour bien faire », est sorti en juillet dernier. Il y narre désormais ses années de faculté à Bordeaux à la demande de son fils. Même si ce deuxième roman est autobiographique, comme dans le premier, on y trouve plusieurs degrés de lecture. Effectivement, Bernard Menanteau décrit son arrivée sur l'un des premiers campus de France, à Talence, et les événements qui l'ont conduit, lui et certains autres, à s'impliquer dans la révolution étudiante de mai 1968. Éclairage régional d'un événement national.

Par Emmanuelle Molina – Sud-Ouest



« L'avenir attendra » - d'Alain Dubost - Édition Koikalit

Épisode 1: L'affaire Kerven / Épisode 2: Yéléna / Épisode 3: La menace Apophis

Alaric Kerven, brillant scientifique, a intégré le laboratoire Hamadryade pour finaliser un projet de motorisation révolutionnaire, afin de remplacer définitivement toutes les énergies fossiles. Ce qui ne va pas sans attiser les convoitises... Ainsi, de nombreuses puissances, notamment russes et chinoises, sont prêtes à tout pour s'emparer du projet. Et quand, en plus, les djihadistes s'en mêlent et qu'une menace venue d'ailleurs déséquilibre la planète, que pourront faire Kerven et son équipe pour éviter l'inéluctable ? Alain Dubost vit à Saint-Palais-sur-Mer. Il s'est lancé dans l'écriture avec, en 2022, un bref roman, « Et si la vie n'était qu'un roman d'aventures », publié dans la présente collection. « L'avenir attendra », thriller d'espionnage et d'anticipation en trois volets, est sa première incursion en littérature de genre.

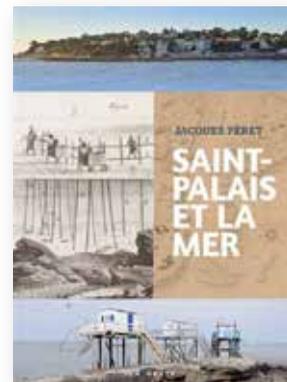


« Saint-Palais et la Mer » (mai 2023) - de Jacques Péret - Éditions La Geste

Professeur émérite d'histoire moderne à l'université de Poitiers, Jacques Péret vient de sortir le livre « Saint-Palais et la mer ». Il y raconte la vie d'avant les bains de mer d'habitants se partageant entre terre et mer

Ce livre est l'aboutissement d'un long processus. Jacques Péret fréquente Saint-Palais-sur-Mer depuis ses 10 ans. Aujourd'hui, il y habite une partie de l'année dans la maison familiale. « J'ai un lien personnel et affectif avec cet endroit », confie-t-il. Dans ce récit, pas de touristes ni de bains de mer. Encore moins de nuits endiablées et de fêtes à gogo. Avant la seconde moitié du XIX^e siècle, l'ambiance y était plus calme. Pour autant, de la fin du Moyen Âge au début du XIX^e siècle, Saint-Palais fut le foyer d'une surprenante activité maritime. Entre la mer, les montagnes de sable et les terres agricoles, la petite communauté protestante de quelque 800 habitants y a partagé son existence. C'est celle-là que raconte l'historien.

Par Stéphane Durand – Sud-Ouest



LES GENS D'ICI

Une commerçante désignée Maître-Artisan

Mardi 16 mai dernier, **Patricia Charit**, qui tient la boutique de vêtements pour enfants « **Patcha** » rue Benjamin Delessert, a reçu le titre prestigieux de **Maître Artisan**. Ce titre représente **la plus haute distinction dans le domaine de l'artisanat**. Il témoigne de la qualité du savoir-faire acquis mais aussi d'un véritable engagement de son titulaire dans la promotion de l'artisanat.

Reflet : Bonjour Patricia, que représente l'obtention de ce titre pour vous ?

Une reconnaissance dans le métier de la mode et une grande satisfaction.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

Je suis rentrée sur concours au lycée professionnel de couture Rose Bertin à Paris pour suivre une formation organisée par le Greta de la mode de Paris. J'ai pu participer au concours Aenne Burda en 1993. J'ai terminé à la 1^{re} place en finale régionale et à la 3^e place au niveau national. **J'ai obtenu le titre d'artisan d'Art en 2007** et participé aux Trophées de l'artisanat en 2016 avec **l'obtention du « coup de cœur »** des lecteurs du Sud-Ouest. En 1999 j'ai intégré le syndicat de la couture ce qui m'a permis de suivre des formations professionnelles.

Pourquoi avoir choisi de vous installer à Saint-Palais-sur-Mer ?

Mon atelier se situe à Arvert et jouxte ma maison. Saint-Palais-sur-Mer est une commune qui me plaît depuis longtemps et j'ai donc contacté la mairie qui m'a indiqué un local disponible. **J'ai un magasin à Saint-Palais depuis 2013.**



Parlez-nous de vos créations.

Je crée moi-même les patrons. Mes créations sont des pièces uniques à la taille.

La couture est ma passion, ma raison d'être. J'apprécie particulièrement la couture à la main qui m'apaise autant qu'une séance de méditation. Et j'aime l'idée que porter une jolie pièce transmet le goût du beau, de la coquetterie aux enfants.

La belle histoire du foot féminin

Depuis 2 ans, un groupe de footballeuses s'est créé à Saint-Palais-sur-Mer, composé à l'origine des mamans de jeunes joueurs du club. A ce jour, 22 licenciées de 16 à 40 ans composent cette nouvelle équipe.



Après 2 saisons de foot à 8, d'abord en mode découverte et apprentissage en 3^e division puis victorieuses au championnat Charente / Charente-Maritime en poule élite, le club engage désormais son équipe féminine séniors à 11 pour la saison 2023/2024.

Les ambitions restent modestes car il s'agit de prendre du plaisir avant tout et l'équipe doit maintenant s'adapter aux nouvelles conditions de jeu : un terrain plus grand et plus de joueuses. Si plaisir et performance sont les lignes directrices de ce groupe, le but est de pérenniser l'existence de cette équipe féminine avec de nouvelles joueuses pour pouvoir poursuivre l'aventure. Merci au Club de donner la chance à cette équipe d'exister et merci à toutes les filles qui ont cru au projet, qui ont permis le développement du football féminin, à celles qui ont arrêté, celles qui continuent et celles qui vont les rejoindre !

Principales décisions du conseil municipal

L'intégralité des décisions est à retrouver sur le site de la ville www.stpalais-surmer.fr

SÉANCE DU 15 JUIN 2023

PLU / modification n° 1 / approbation

- * Décide à l'unanimité :
- **d'approuver** la modification n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune.
- **d'indiquer** que le dossier de plan local d'urbanisme (PLU) comprenant la présente délibération sera tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, mis en ligne sur le site internet de la commune et publié sur le portail national de l'urbanisme.

Dénomination voie / impasse des Hortensias

- * Décide à l'unanimité de nommer la voie interne privée desservant le lotissement situé au droit du 8A rue des Hortensias : **impasse des Hortensias**.

Dénomination voie / rue Joséphine Baker

- * Décide à l'unanimité de nommer les voiries internes desservant le lotissement « Le Clos Papyrus » situé avenue de la Ganipote :
- **rue Joséphine Baker**
- continuités de la rue Claude Nougaro et de l'avenue Édith Piaf

SÉANCE DU 19 JUILLET 2023

Contrat de mixité sociale 2023-2025 / adoption

- * Décide à l'unanimité d'adopter le contrat de mixité sociale entre l'État, la CARA et la commune de Saint-Palais-sur-Mer.

Accueil de loisirs extrascolaire / règlement intérieur / modifications

- * Décide à l'unanimité :
- **d'approuver le règlement** intérieur modifié de l'accueil de loisirs extrascolaire,
- **de préciser** que le nouveau règlement intérieur prendra effet à compter du 1^{er} septembre 2023 pour la rentrée scolaire 2023-2024.

Avenue de la Ganipote / construction résidence intergénérationnelle et logements en accession sociale à la propriété / choix de l'opérateur / cession du foncier

- * Décide à l'unanimité d'autoriser la Coop Charente-Maritime Habitat à entreprendre toutes les démarches en vue de déposer l'autorisation d'urbanisme correspondant au projet décrit dans son offre.

Communes sinistrées par le séisme du 16 juin 2023 / don

- * Décide à l'unanimité de verser à l'AMF 17 une subvention de 1 000 €.

Subventions aux associations

- * Décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :
- **2 500 €** au profit de l'**UGS Royan atlantique volley-ball en PRO B**. Il s'agit de soutenir un club qui contribue au rayonnement du territoire et évolue au niveau national.
- **5 000 €** au profit du **Royan horse compétition**. Le centre équestre de Royan a une réputation qui ne cesse de grandir et devrait accueillir des concours d'un niveau supérieur en attendant que des équipes étrangères viennent s'entraîner en vue des prochains jeux olympiques. Enfin, lors de chaque concours au Maine Gaudin, le prix de la ville de Saint-Palais-sur-Mer est remis.

Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) / présentation

- * Décide à la majorité (5 contre 0) d'approuver le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré **

Chambre régionale des comptes / suivi des observations

- * **Prend acte** des actions réalisées à la suite des observations définitives de la chambre régionale des comptes Nouvelle Aquitaine portant sur le contrôle des comptes et de la gestion de la ville de Saint-Palais-sur-Mer pour les exercices 2015 à 2020.

Restaurant scolaire et accueil périscolaire / règlement intérieur / modifications

- * Décide à l'unanimité :
- **d'approuver le règlement** intérieur modifié du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire,
- **de préciser** que le nouveau règlement intérieur prendra effet à compter du 1^{er} septembre 2023 pour la rentrée scolaire 2023-2024.

Référentiel général de sécurité (RGS) / informations

- * **Prend acte** de la démarche liée au Référentiel Général de Sécurité (RGS).

ZOOM SUR...

La conche de Nauzan, un terrain de jeu sous surveillance



Le centre nautique **Plongée dans le quotidien** **d'un service municipal atypique**

Agréé « École de voile et de char à voile » par la fédération française de voile (FFL) depuis 1992, le centre nautique municipal de Saint-Palais-sur-Mer, situé plage de Nauzan, propose de nombreuses activités nautiques. Si le pic d'activité est logiquement durant l'été, il accueille également tout au long de l'année des stages et cours de voile à destination notamment du public scolaire.

Une équipe de moniteurs aguerris

Anciennement géré par l'office de tourisme lorsqu'il était municipal, le centre nautique de Nauzan est désormais dirigé par la mairie depuis le 1^{er} janvier 2017. Pas moins de 10 agents travaillent chaque jour au bon



L'équipe estivale presque au complet, plage de Nauzan

fonctionnement du centre nautique **sous la responsabilité de Ludivine Madrid Moreno**, cheffe du service nautisme. Elle est **accompagnée d'Éric et de Christophe** (dit Papou), qui y travaillent à l'année. L'équipe est renforcée en juillet par 6 saisonniers supplémentaires pour préparer les bateaux et encadrer les groupes en mer, navigant entre la plage du Bureau et celle de Pontailac à Royan.

Encadrer des groupes, et souvent des enfants (à partir de 5 ans), nécessite un excellent niveau technique bien sûr mais aussi de grandes qualités pédagogiques. Les saisonniers sont recrutés minutieusement afin de pouvoir apporter toutes les garanties sur un terrain de jeu certes fantastique mais où la vigilance doit être de tout instant.

Marée montante ou descendante, sens et force des courants comme des vents, météo, présence d'autres bateaux, tant de paramètres sont à prendre en compte lors de ces sorties en mer, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants ou de débutants.

Retour en images



Chaque matin, installation et vérification des bateaux, plage de Nauzan



Les moniteurs rappellent les dernières consignes, indispensables avant de partir en mer



C'est parti, les équipages mettent leur bateau à l'eau eux-mêmes !

À chacun sa voile



Engin d'initiation par excellence, l'**OPTIMIST** est le bateau des premières navigations



Idéal pour une navigation sécurisée, le **CATAMARAN** conserve un côté sportif



Comme son nom l'indique, le **FUNBOAT** est lui aussi fun et ludique.

Des moniteurs "anges gardiens"

Les moniteurs qualifiés présents pour encadrer les groupes



Des activités estivales diversifiées



Cours particulier de stand-up paddle, devant la corniche de Nauzan

Location de matériel (stand-up paddle, kayak, voile), cours particuliers, stage d'initiation ou de perfectionnement aux différentes activités de voile (Optimist, catamarans...) et de char à voile : les activités ne manquent pas. Cette année, le centre nautique a fait l'acquisition de stand-up paddle double pour étoffer son offre. Au total, durant l'été, le centre nautique a enregistré **749** stages de voile légère, **117** séances de char à voile avec les particuliers, **92** stages de surf et **227** locations de matériel.

Des activités hors saison

De septembre à novembre, le centre nautique accueille des élèves de CE2 (surf sur la plage de Nauzan) et CM2 (voile légère au lac) de l'école de Saint-Palais-sur-Mer mais également de nombreuses villes alentour. Ces séances sont financées par la CARA. Au printemps, il organise les séances de voile scolaire avec les CM1 et de surf. Le centre nautique accueille aussi des classes de mer venant de toute la France pour des séances de char à voile sur la plage de La Grande Côte. Enfin, l'arrière-saison est la période propice pour l'entretien du matériel, comme recoudre les voiles abîmées et déchirées, réparer l'ensemble de la flotte, hiverner les moteurs et vérifier l'ensemble du matériel flottant et non flottant.



Contact :
05 46 23 28 10
centrenautiquenauzan@stpalaissurmer.fr
<https://centre-nautique-saint-palais.fr>

3 QUESTIONS À...



Ludivine Madrid Moreno

Responsable du centre nautique de Saint-Palais-sur-Mer

Ludivine, comment s'est déroulé l'été du centre nautique ?

La saison estivale s'est bien passée malgré des conditions météo difficiles. Les stages Jardin des Mer, Optimist, Fun boat et catamarans étaient quasiment complets sur les deux mois. La planche à voile reste un support moins prisé concurrencé par le wingfoil (planche avec une voile gonflable) et le foil.

Quelles ont été les nouveautés ?

Le stand-up paddle double à la location a très bien fonctionné et a été apprécié par les familles.

Quelles sont les activités du centre nautique pendant le reste de l'année ?

Le centre propose l'école de sport les mercredis de 14h à 17h pour les enfants de 8 à 14 ans (voile légère, char à voile, kayak, paddle).

De mars à juin et de septembre à novembre, nous encadrons la voile et le surf scolaire.

De mars à novembre, nous recevons des classes de mer pour pratiquer le char à voile.

Durant toutes les vacances scolaires (sauf Noël), nous proposons des séances découvertes de char à voile.

Sauveteurs en mer : retour sur la saison

Interview de Pascal Petit, chef de poste sur la plage de la Grande Côte

Reffet : Bonjour Pascal, pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 61 ans, je suis chef de poste sur la plage de la Grande Côte et formateur en sécurité et sauvetage aquatique depuis 2009 sur le secteur de la CARA.

Comment êtes-vous devenu nageur-sauveteur ?

J'ai travaillé 22 ans dans l'armée pour le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) puis pour le groupe de sécurité de la Présidence de la République (GSPR). J'ai pris ma retraite en 2001, à 40 ans. Je suis venu m'installer à Breuillet en 2008. Les activités aquatiques m'ayant toujours passionné, j'ai alors pris contact avec les pompiers et débuté les saisons en tant que MNS.

Combien de nageurs sauveteurs y a-t-il sur les plages de Saint-Palais-sur-Mer l'été ?

6 à la Grande Côte, 6 sur la plage du Bureau, 6 à Nauzan et 6 sur la plage des Combots.

Comment se passe la formation des saisonniers ? Quel est leur cursus ?

Les saisonniers ont tous le statut de sapeur-pompier

volontaire. Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 17) forme et gère le personnel. La CARA s'occupe de la mise en place du matériel.

Quelles ont été les imprudences le plus souvent commises cet été ?

Ici le courant de marée est important. Certains vacanciers ne prennent pas en compte la spécificité de l'océan avec les marées. Ils sont souvent entraînés vers la falaise et nous devons aller les chercher. Nous sommes régulièrement intervenus également pour des malaises souvent dus à une mauvaise protection face à la chaleur. Globalement cette saison s'est bien déroulée sur les plages saint-palaisiennes et plus généralement sur les 7 stations balnéaires du pays royannais (1348 interventions, bénignes pour la plupart, ont été recensées et aucune noyade n'est à déplorer).



Les nouveaux nageurs-sauveteurs accueillis en mairie début juillet

UN PEU D'HISTOIRE

PATRIMOINE

Saint-Palais et la mer (3/3)



Par Jacques Peret, professeur émérite d'histoire à l'université de Poitiers.

Dans le cadre de la parution de son dernier ouvrage « Saint-Palais et la mer », Jacques Peret nous propose un troisième article évoquant une histoire des naufrages en lien avec notre territoire.

Saint-Palais, côte à naufrages

Au large de Saint-Palais, une navigation périlleuse

La « côte de Saint-Palais » est connue et redoutée par tous les marins des navires qui entrent dans la Gironde ou qui en sortent. Le rivage qui s'étire de la conche du Bureau à La Coubre cumule tous les dangers possibles avec les redoutables passes de l'embouchure et leurs bancs de sable, les puissants courants de marée qui rythment la navigation et une côte au vent, exposée sans abri aux tempêtes venues de l'ouest.

Les archives donnent une idée approximative du nombre de ces « fortunes de mer » à partir de la fin du XVII^e siècle : plus de 400 ont été répertoriées de 1683 à 1790 pour l'ensemble de l'embouchure. La côte de Saint-Palais se distingue avec ses 86 sinistres¹, derrière le véritable cimetière de navires de la pointe de La Coubre (au moins 150 naufrages), chiffres qui restent stables au XIX^e siècle (58 accidents entre 1815 et 1865). Outre La Coubre, deux secteurs font figure de zones noires à Saint-Palais : tout d'abord celui de la Barre à l'Anglais, très dangereux banc de sable parallèle à la côte entre la pointe de Terre-Nègre et Bonne-Anse, cul-de-sac où périssent des dizaines de voiliers poussés par le courant et la houle. En 1873, « Le Pilote des côtes » avertit les navigateurs que « le banc est redouté parce que le courant porte en grand dessus ». L'histoire de cette longue plage qui prend ensuite le nom de La Grande Côte est jalonnée jusqu'au XX^e siècle par les naufrages, depuis les gros voiliers du XVIII^e siècle jusqu'aux vapeurs comme « Le Trait » en 1938 ou le paquebot « Le Flandre » en 1941. En entrant dans l'estuaire, la côte devenue rocheuse, coupée par les conches sableuses, est tout aussi dangereuse lorsque

les vents d'ouest lèvent la houle qui pousse les voiliers sur « les rochers de Saint-Palais », notamment aux Pierrières à l'image de la goélette « L'Aline » en 1907.

Des naufrages généralement provoqués par le mauvais temps

La plupart des naufrages ont lieu à la mauvaise saison, d'octobre à mars pour les trois quarts d'entre eux, de manière très irrégulière avec des années blanches puis des pointes spectaculaires comme en 1707 où 12 voiliers se perdent sur le rivage palaisien. Le « mauvais temps » est à l'origine de la grande majorité des sinistres. Suivons le cas de « L'Émolument », flute hollandaise qui s'échoue sur la Barre à l'Anglais en janvier 1729 et dont l'épave a été retrouvée il y a quelques années. Ce gros caboteur en provenance de Rotterdam et à destination de Bordeaux, chargé de pierres de lest, est confronté dans les passes « à une mer très mauvaise » et subit une série de « coups de mer » devant la côte de Saint-Palais. Poussé par la tempête, le navire talonne le banc de sable, s'échoue et est « crevé par le dessous ». L'équipage attend la marée basse pour gagner péniblement le rivage, abandonnant l'épave sur la Grande Côte balayée par le vent et les rouleaux. Outre la tempête, la mauvaise visibilité (brume, brouillards) est souvent mise en cause, en dépit du feu de Cordouan puis de ceux de Terre-Nègre et de La Coubre au XIX^e siècle. Enfin, pas de trace des fameux « naufrageurs » à une exception près, celle du « Saint-Charles » dont le capitaine, en 1683, affirme avoir été attiré à la côte sur la Barre à l'Anglais par des « feux trompeurs » allumés sur les rochers de Terre-Nègre. Le jugement se contentera de condamner les prévenus pour pillage.



Naufrage de la goélette Aline de Paimpol aux Pierrières le 11 juin 1907, coll. privée (DR)



Épave de la Jeune Manon d'Ars-en-Ré, sur la plage du Platin le 2 mars 1908, coll. privée (DR)



Échouement du St Joseph de Concarneau à la Grande Côte le 7 mars 1908, coll. privée (DR)



Le Trait échoué à la Grande Côte en 1938, coll. privée (DR)

Le moment terrible du naufrage peut se résumer dans celui du gros trois-mâts « La-Rivière-d'Abord » qui s'échoue puis se disloque sur La Barre à l'Anglais en décembre 1871. Dix matelots disparaissent enlevés par les vagues; six matelots se jettent à l'eau en s'accrochant aux débris. « Trois disparurent sous le choc des lames et des épaves flottantes. » Le froid, l'eau glaciale ont raison de la résistance de deux autres, retrouvés morts sur la plage. Un seul a la force de se relever et de gagner dans les dunes la ferme de La Lède.

Les Saint-Palaisiens et les naufrages

Le naufrage est suivi du « sauvement » des hommes et de l'épave. Les naufragés reçoivent presque toujours un bon accueil dans les villages de Saint-Palais, reflet des solidarités entre gens de mer et gens du littoral. Rapidement les gardes-côtes et le personnel de l'Amirauté de Marennes prennent en main la récupération du navire échoué et de sa cargaison. La population de Saint-Palais est mobilisée pour une sorte de service du travail obligatoire à la journée ou à la marée. Plusieurs dizaines de journaliers et de bouviers travaillent ainsi pendant 15 jours à l'enlèvement et au démontage des agrès et appareils de « L'Émolument », transportés ensuite à Royan pour y être vendus. Ce travail « de chien » dans l'eau glacée et les dunes est accepté moyennant le paiement de

modestes indemnités. Les naufrages constituent également une opportunité pour les Saint-Palaisiens à travers le ramassage des débris sur les grèves. Les pièces de bois, les bouts de cordage sont autant de dons de la mer récupérés par tous les membres de la famille puis cachés dans les chais ou les greniers. Ces rapines, en théorie interdites, peuvent tourner au pillage de plus grande envergure. Prenons l'exemple de « L'Elisabeth », caboteur venu se briser sur les rochers de la conche du Conseil en 1706, chargé de barriques de vin. L'occasion est belle pour les habitants de Saint-Palais et de Vaux de piller l'épave et sa cargaison. Les gardes-côtes, débordés, dénombrent jusqu'à 200 personnes sur les lieux, laboureurs, artisans accompagnés de leurs femmes et enfants. En deux jours la barque est dépouillée de ses agrès et le bois de la coque démembré à coups de haches. En même temps, les barriques de vin sont défoncées, vidées à l'aide de récipients en tout genre, le tout ramené dans les villages à l'aide de mulets et chevaux. Ces pillages de grande envergure reculent à partir du XVIII^e siècle tout comme les violences qui peuvent les accompagner. Mais l'habitude « d'aller à la côte » après une tempête pour ramasser quelques épaves subsiste...

1 Chiffre à doubler au moins étant donné les lacunes des sources.

Bibliographie : Saint-Palais et la mer, Jacques Peret, La Geste, 2023

SORTIR

Agenda

TOUTE LA PROGRAMMATION EST À RETROUVER DANS LE GUIDE À L'AFFICHE



OCTOBRE

MARDI 3 OCTOBRE

🕒 15h30

L'art de lire

Un sujet d'actualité, un roman pour en parler.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

MERCREDI 4 OCTOBRE

🕒 14h30 à 17h30

Thé dansant

Réservé aux personnes de plus de 60 ans.

Animé par le duo « À tous cœurs »

📍 Salle des fêtes

Sur inscription

Plus d'infos page 19

🕒 15h30

L'heure du conte

Un départ vers le monde de l'imaginaire, à partager en famille.

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

VENDREDI 6 OCTOBRE

🕒 De 15h à 18h

Rallye « Dunes et Marais »

Accueil et présentation des véhicules.

📍 Salle des fêtes et rue Delessert

Rallye dans le pays royannais les samedi 7 et dimanche 8.

Programme sur

www.dunesetmarais.com

SAMEDI 7 OCTOBRE

🕒 20h30

Loto

Organisé par le tennis club

Nombreux lots à gagner

📍 Salle des fêtes

MARDI 10 OCTOBRE

🕒 15h30

Divertimento

Conférence musicale proposée par Philippe Grassiot

📍 Hall du centre culturel

Gratuit

VENDREDI 13 OCTOBRE

Ouverture de la saison culturelle 2023-2024

🕒 20h30

Concert

« Musique à l'écran »

Par les professeurs du conservatoire de musique

📍 Salle Michel Legrand

Entrée libre. Dons au profit d'Octobre Rose

Plus d'infos page 35

SAMEDI 14 OCTOBRE

Danse en ligne

🕒 10h à 12h

Dress code rose.

Proposé par l'Amicale Les ch'tis.

📍 Place de l'Océan

🕒 20h

Cabaret et effeuillage burlesque

Par la compagnie « Elle danse »

📍 Salle Michel Legrand

Entrée libre. 15 % des dons reversés au profit d'Octobre Rose.

Plus d'infos page 35

Temps fort

Temps fort

Vaux-sur-Mer **OCTOBRE**

DIMANCHE 15 OCTOBRE

🕒 10h

Marche rose « La Vauxoise »

Départ parc de la mairie

Organisée par le Ladies Circle 80

10 € – Bénéfices reversés à la lutte contre le cancer

Renseignements : lc80france@gmail.com – 06 11 30 09 36

VENDREDI 20 OCTOBRE

🕒 21h

Jazz in Vaux

Antoine Hervier trio invite

Géraldine Laurent

📍 Salle Équinoxe

18 €

Réservations sur

<https://vauxsurmer.festik.net/> ou en mairie

DU 28 AU 31 OCTOBRE

Frissons sur nos villes

- Séances de cinéma

- Le parcours de la terreur

- La boum des affreux

Voir page 36

DIMANCHE 15 OCTOBRE

🕒 16h
Théâtre « La question c'est pourquoi ? »
 Par la compagnie « L'Envol »
 📍 Salle Michel Legrand
Entrée libre. Donation au profit d'une association caritative.
 Plus d'infos page 35



MERCREDI 18 OCTOBRE

🕒 18h
Mercredi du centre culturel
 📍 Auditorium
Gratuit

JEUDI 19 OCTOBRE

🕒 19h
Réunion publique
 Projet d'aménagement de l'arrière centre-ville
 📍 Salle des fêtes
 Plus d'infos page 11

VENDEDI 27 ET SAMEDI 28 OCTOBRE

🕒 De 20h à minuit
« Frissons sur nos villes »
Parcours hanté
 Effets spéciaux et comédiens pour un parcours nocturne dans les bois.
 📍 Départ de la mairie
Tarif 10 € adultes / 5 € - 18 ans / Interdit - 12 ans
 Réservation obligatoire
 Plus d'infos page 36



SAMEDI 28 OCTOBRE

🕒 16h et 18h
« Frissons sur nos villes »
Frissons « Jeunesse » au cinéma
 📍 Salle Michel Legrand
Tarif 5 €
 Plus d'infos page 36



🕒 De 20h à minuit
Parcours hanté
 Voir vendredi 27 octobre
 Plus d'infos page 36

MARDI 31 OCTOBRE

🕒 8h30 à 12h30
Don du sang
 📍 Salle des fêtes

🕒 20h30
« Frissons sur nos villes »
Soirée "Grands frissons" au cinéma
 📍 Salle Michel Legrand
Tarif 5 €
 Plus d'infos page 36

NOVEMBRE

DU 1^{ER} AU 5 NOVEMBRE
Festival « Art et patrimoine au cinéma »
 2^e édition
 Thème 2023 : « Portraits d'hommes »
 📍 Salle Michel Legrand
Tarif 5 € / 4 € adhérents / 3 € - 12 ans
 Plus d'infos page 37



MARDI 7 NOVEMBRE

🕒 15h30
L'art de lire
 Un sujet d'actualité, un roman pour en parler.
 📍 Hall du centre culturel
Gratuit

MERCREDI 8 NOVEMBRE

🕒 15h30
L'heure du conte
 Un départ vers le monde de l'imaginaire, à partager en famille.
 📍 Hall du centre culturel
Gratuit

SAMEDI 11 NOVEMBRE

🕒 11h
Cérémonie commémorative
 Cérémonie de l'armistice de la guerre 1914-1918.
 📍 Monument au mort de Courlay

🕒 20h30
Théâtre
 « Fantaisie gourmande » par la compagnie de l'Océan
 📍 Salle des fêtes
Entrée libre

MARDI 14 NOVEMBRE

🕒 15h30
Divertimento
 Conférence musicale proposée par Philippe Grassiot.
 📍 Hall du centre culturel
Gratuit

VENDEDI 24 NOVEMBRE

🕒 20h30
Benjamin Legrand chante Michel
 Le chanteur reprend les grands standards composés par son père.
 📍 Salle Michel Legrand

Vaux-sur-Mer **NOVEMBRE**

VENDEDI 10 NOVEMBRE

🕒 20h30
Théâtre
 « J'aime beaucoup ce que vous faites » par la compagnie Comparaz'art
 📍 Salle de l'Atelier
Gratuit

SAMEDI 11 NOVEMBRE

🕒 16h
Spectacle jeune public
 « Poussières d'étoiles » par la compagnie l'Arche en Sel
 Magie, jonglerie, théâtre...
 📍 Salle de l'Atelier
Gratuit

VENDEDI 17 NOVEMBRE

🕒 21h
Jazz in Vaux
 Cariba y Amigos
18 €
 📍 Salle Équinoxe
 Réservations sur <https://vauxsurmer.festik.net/> ou en mairie

**Tarif : 15 € / 5 € – 18 ans /
gratuit – 12 ans**
Réservations sur
www.royanatlantique.fr ou au
bureau d'information touristique

SAMEDI 25 NOVEMBRE

🕒 20h30
Soirée débat
Projection de « L'affaire
Thomas Crown »
Suivie d'un débat avec Benjamin Legrand
📍 Salle Michel Legrand

SAMEDI 25 NOVEMBRE

🕒 7h à minuit
**Exposition de véhicules
mythiques des années 60 à 90**
📍 Parking du Théâtre de Verdure

MERCREDI 29 NOVEMBRE

🕒 18h
Mercredi du centre culturel
📍 Auditorium
Gratuit

DÉCEMBRE

**DU 3 AU 9 DÉCEMBRE
Téléthon**

Animations proposées par
le syndicat d'initiative.
Renseignements au 09 52 38 30 17
Plus d'infos page 18

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

🕒 9h30
**Trail sable et forêt –
Patrick Fougère**
📍 Départ parc Raymond Vignes
06 77 35 40 79
www.acsaintpalaisurmer.com

🕒 14h30
Théâtre

« J'aime beaucoup ce que vous faites »
par la compagnie « Comparaz' Art ».
📍 Salle des fêtes

MARDI 5 DÉCEMBRE

🕒 11h
Cérémonie commémorative
Cérémonie d'hommage aux morts pour
la France de la guerre d'Algérie et des
combats du Maroc et de la Tunisie.
📍 Monument aux morts de Courlay

🕒 15h30
L'art de lire

Un sujet d'actualité, un
roman pour en parler.
📍 Hall du centre culturel
Gratuit

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

🕒 15h30
L'heure du conte
Un départ vers le monde de
l'imaginaire, à partager en famille.
📍 Hall du centre culturel
Gratuit

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

🕒 15h30
**Traversée à la nage
de l'estuaire**
Emmanuel Privat tentera de réaliser cet
exploit en soutien à l'action du Téléthon.
Arrivée plage du Bureau à 15h30.
Plus d'infos page 18

MARDI 12 DÉCEMBRE

🕒 15h30
Divertimento
Conférence musicale proposée
par Philippe Grassiot
📍 Hall du centre culturel
Gratuit

🕒 18h30
**Audition « Con Brio
Orchestra »**
📍 Auditorium du centre culturel
Plus d'infos page 14

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

🕒 15h
Théâtre
« Moins jalouse » par la
compagnie du Vaudeville
📍 Salle des fêtes
**Tarif 10 € au profit de l'association
Amitié voyant non-voyant**

NOËL EN BORD DE MER

MERCREDI 20 DÉCEMBRE

🕒 17h30
**Mercredi du centre culturel
« spécial Noël ».**
📍 Auditorium du conservatoire
Gratuit

🕒 20h30
Veillée de Noël
Avec le jeune orchestre
en pays royannais et
le chœur du conservatoire.
📍 Église de Saint-Palais-sur-Mer
Gratuit



DU 23 AU 31 DÉCEMBRE

La plage de Noël
Le traîneau du Père Noël fait
escale sur la place de l'Océan, et
la plage du Bureau accueille une
forêt de sapins en bois flotté.
Musique lounge, transats, cafés
gourmands et boissons chaudes,
contes et animations sportives.
📍 Plage du Bureau et
place de l'Océan
Gratuit
Plus d'informations sur
www.stpalaisurmer.fr

Noël au cinéma
Un tarif unique à 3€
sur l'ensemble des
films proposés.
📍 Salle Michel Legrand
Infos : www.stpalaisurmer.fr



Vaux-sur-Mer DÉCEMBRE

**DU 2 AU 8 DÉCEMBRE
Téléthon**
Tournois de poker, tournois
d'échecs, spectacle de
chorale, soirée karaoké
**Payant – Bénéfices reversés
à l'AFM Téléthon**

MERCREDI 20 DÉCEMBRE
🕒 15h
Le bal des loustics
Par la compagnie Donin
La boum des mômes qui bougent !
📍 Salle Équinoxe
Gratuit

Salle Michel Legrand :

Ouverture de la saison culturelle 2023-2024

Suivez le guide !

Le guide des spectacles de la salle Michel Legrand pour la saison 2023-2024 vient de sortir.

Retrouvez toute l'actualité du cinéma (ciné-goûters, ciné-débats, semaines thématiques, festival) mais également le détail de la programmation des spectacles vivants.

Concert, théâtre, cabaret, humour... une programmation riche et variée tout au long de l'année.



Un week-end d'ouverture solidaire

Au programme : 3 spectacles en 3 jours, autour d'Octobre Rose et de la solidarité.

Du 13 au 15 octobre

VENREDI 13 OCTOBRE À 20H30 **CONCERT DES PROFESSEURS**

« Musique à l'écran »

Saviez-vous que c'est Camille Saint-Saëns qui a composé la première musique de film ? Avec l'essor du cinéma, un genre nouveau est né dans le domaine musical : la musique à l'écran. Films d'animation, reportages, documentaires, films... tous ont en commun l'omniprésence de la musique.

Les artistes enseignants du conservatoire de Saint-Palais-sur-Mer vous proposent une immersion dans ce répertoire si spécifique de l'histoire de la musique.

L'intégralité des dons sera reversée à l'association de lutte contre le cancer du sein « Octobre Rose ».



SAMEDI 14 OCTOBRE À 20H **CABARET ET EFFEUILLAGES BURLESQUE** **Scène ouverte**

Par la compagnie « Elle danse ».

Public averti. Interdit - 12 ans.

À l'occasion d'Octobre Rose, l'association « Elle Danse » organise avec la ville de Saint-Palais-sur-Mer une « scène ouverte » où les artistes professionnels et amateurs se réunissent afin de vous proposer un show cabaret et effeuillage burlesque. Paillettes, strass, glamour et humour seront au rendez-vous !

Venez les applaudir et soutenir la cause.

L'association reversera 15 % à La Ligue contre le cancer.

DIMANCHE 15 OCTOBRE À 16H **THÉÂTRE**

« La question c'est pourquoi ? »

Par la compagnie « L'Envol ».

La troupe « L'Envol », créée il y a plus de trente ans, met en scène des comédiens en situation de handicap. « La question c'est pourquoi ! » est leur neuvième spectacle.

La pièce, qui mélange musique, danse et textes, ne cesse d'interroger sur la société contemporaine.

La compagnie, basée à Saint-Hilaire-du-Touvet, a été créée en 2009. L'envol, c'est l'impulsion, le décollage, les premiers pas vers un ailleurs ingénu, fougueux et stimulant. La troupe aborde l'instant théâtral comme un monde multiple aux facettes chatoyantes.

Frissons sur nos villes

Les villes de Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer s'associent pour proposer une semaine de frissons pendant les vacances de la Toussaint.

Du **27** au
31 octobre



À SAINT-PALAIS-SUR-MER

VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 OCTOBRE PARCOURS HANTÉ NOCTURNE

🕒 De 20h à minuit.

📍 Départ : mairie

Oserez-vous vous promener dans les bois à la lueur de la bougie ? Départ de la mairie direction les bois... Parcours nocturne décoré, éclairé, sonorisé et habité par d'étranges personnages.

Effets spéciaux et comédiens : un parcours rempli d'embûches pour frissonner de plaisir, proposé par la compagnie Coyote Minute.

Départ toutes les 30 min, par groupe de 20 personnes.

Tarif 10 € / 5 € - 18 ans.

Interdit aux enfants - 12 ans.

Réservation sur <https://royanatlantique.festik.net/>
ou au bureau d'information touristique - 05 46 08 21 00

SAMEDI 28 OCTOBRE FRISSONS « JEUNESSE » AU CINÉMA

📍 Salle Michel Legrand

🕒 16h : 3-6 ans

- Film « Monstres pas si monstrueux » - 5 courts-métrages / 40 min
- Lecture de l'album jeunesse « J'ai pas peur ! » / 10 min
- Atelier initiation « comment créer un dessin animé » / 30 min

🕒 18h : 7-12 ans

Film « Coco » de Lee Unkrich, Adrian Molina (Disney) / 2017 / 1h45 min / Fantastique - Aventure.

Confiseries offertes si déguisement.

MARDI 31 OCTOBRE SOIRÉE « GRANDS FRISSONS » AU CINÉMA

🕒 20h30

📍 Salle Michel Legrand

Film « Saw X » de Kevin Greutert / 2023 / 1h58 min / Épouvante - Horreur.

Confiseries offertes si déguisement.

Programme détaillé à retrouver sur www.stpalaissurmer.fr

À VAUX-SUR-MER

SAMEDI 28 OCTOBRE Séance de cinéma pour adolescents et adultes « Scream »

🕒 21h

📍 Salle Équinoxe

Gratuit.

Réservation conseillée sur <https://vauxsurmer.festik.net/>

DIMANCHE 29 OCTOBRE Séance de cinéma pour enfants : « La famille Addams 2 - Une virée en enfer »

🕒 16h

📍 Salle Équinoxe

Gratuit.

Réservations conseillées sur <https://vauxsurmer.festik.net/>

LUNDI 30 OCTOBRE Parcours de la terreur pour les 3-10 ans

🕒 15h30

📍 Salle Équinoxe et parc de la mairie

Jeu de piste sur le thème d'Halloween dans le parc de la mairie (parcours à énigmes : rébus, charade, messages codés, mélomélo...)

Gratuit

MARDI 31 OCTOBRE La boum des affreux pour les 3-12 ans accompagnés d'un adulte

🕒 De 17h à 18h puis de 18h30 à 19h30

📍 Salle Équinoxe

Apprentis sorciers, petits vampires et fantômes de la nuit, venez déguisés pour danser dans le manoir hanté.

Gratuit.

Réservation obligatoire sur <https://vauxsurmer.festik.net/>

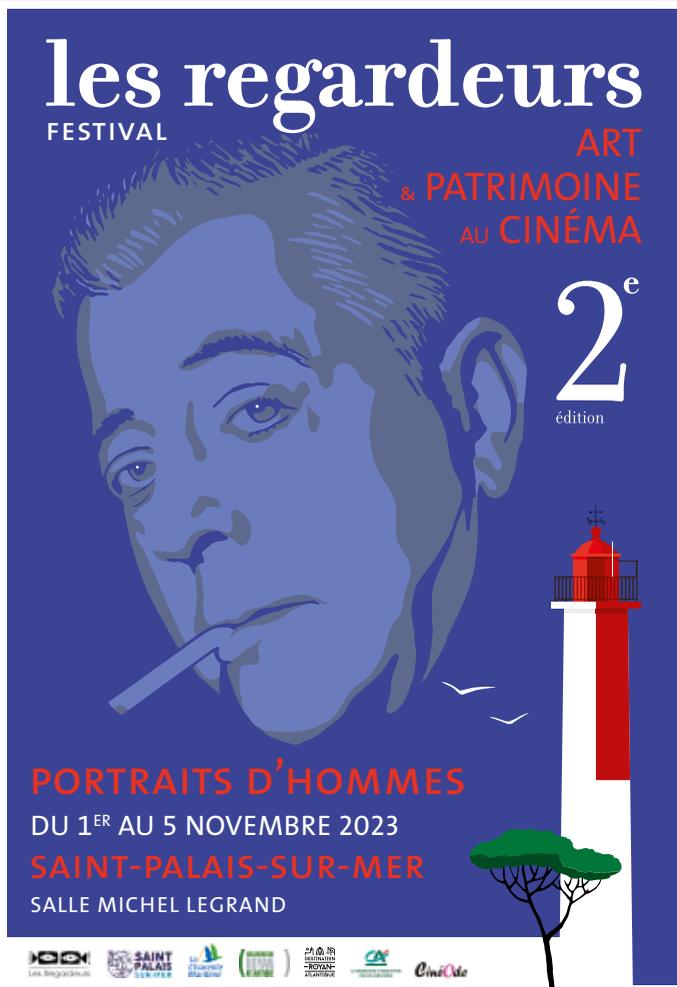


Festival « Art et Patrimoine au cinéma »

Thème 2023 : « Portrait d'hommes »

Du 1^{er} au
5 novembre

2^e édition de ce festival de cinéma à Saint-Palais-sur-Mer, dans le bel écrin de la salle de cinéma Michel Legrand.



Le festival souligne les liens entre le cinéma et les multiples disciplines artistiques, en associant la diffusion de films de fiction, de documentaires, de courts-métrages, de films d'animation avec des lectures et des performances, en présence de nombreux invités.

Cette année, le festival propose de découvrir les engagements artistiques d'hommes singuliers (Jean-Luc Godard, Pier Paolo Pasolini...), à travers le regard sensible de cinéastes qui rendent hommage à leurs démarches.

Pré-programme :

- Avant-première
- Rencontres autour de films avec des invité(e)s: réalisateurs, réalisatrices, auteur(e)s, acteurs, actrices, techniciens, producteurs, distributeurs autour de films récents et patrimoniaux
- Projections de longs-métrages, de courts-métrages et de documentaires, dont une sélection du Far (fond audiovisuel de recherche), sur toutes les disciplines artistiques
- Sélection de films et ateliers pour le jeune public

Invités :

Marie-Ève de Grave (réalisatrice), Stéphane Mercurio (réalisateur), Bernard Sasia (chef monteur) et Clémentine Yelnik (comédienne, autrice, metteuse en scène et réalisatrice), Alexandre Westphal (réalisateur), Isabelle Rebre (cinéaste et chercheuse), François Prodromides (auteur, scénariste, réalisateur, comédien), Gorune Aprikian (producteur, réalisateur), Yassine Qnia (acteur, producteur, réalisateur), Miquel Dewever-Plana (photojournaliste et réalisateur), Woitek Skop (artiste plasticien, vidéaste, performeur)

Un événement organisé par l'association « Les Regardeurs » et Cinéode, en partenariat avec la municipalité.

Actualité du festival et billetterie sur <https://lesregardeurs.fr>

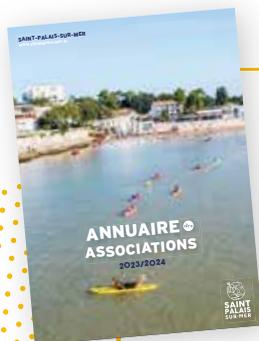
Tarif : 5 € / 4 € adhérents / 3 € - 12 ans



Contact :
lesregardeurs17@gmail.com
06 08 76 04 53 - lesregardeurs.fr

LES ASSOS

CES PAGES SONT ÉCRITES PAR LES ASSOCIATIONS ELLES-MÊMES



Annuaire des associations 2023-2024

Plus de cinquante associations saint-palaisiennes sont à retrouver dans l'annuaire des associations 2023-2024 ! Disponible en version papier en mairie et en version numérique sur le site internet de la ville www.stpalaisurmer.fr

Les activités du comité de jumelage



Enfin, le comité de jumelage a pu cette année organiser un voyage pour les enfants de Saint-Palais-sur-Mer.

Le dernier avait eu lieu en 2018. Le Covid est venu... et a tout arrêté. La vie revient.

Du 9 au 16 juillet,

18 enfants âgés de 9 à 12 ans ayant fréquenté l'école Lucien Robin et qui ont participé pendant un ou deux ans au club allemand du comité ont passé une semaine à Steisslingen, la commune allemande jumelée avec Saint-Palais-sur-Mer, située à quelques kilomètres du lac de Constance (photo).

Cinq accompagnateurs encadraient le groupe: Jeanne et Patrick Fettu, Florent Lys, Benjamin Rasson et Jean-Marie Gauthier.

Comme d'habitude, les enfants ont été accueillis deux par deux dans des familles allemandes.

Ils ont ainsi pu découvrir l'école de Steisslingen (les vacances scolaires en Allemagne ne commencent que fin juillet), et surtout la piscine dans le lac de la commune.

Le comité allemand avait organisé des visites: une manufacture de bonbons, le château de Meersburg, l'église de Birnau. De nouveau, l'ancien maire de Steisslingen, Artur Ostermaier, nous a montré ses ruches et expliqué la vie des abeilles. Une nouvelle activité aussi nous attendait: l'accrobranche, dans une superbe forêt à côté de l'île de Mainau.

Nous remercions toutes les familles allemandes qui nous ont accueillis, et bien évidemment le comité de jumelage allemand qui a organisé cette semaine.

Par ailleurs, comme depuis de nombreuses années déjà, le comité de jumelage de Saint-Palais-sur-Mer a organisé, pendant la seconde quinzaine d'août, deux événements au parc Raymond Vignes: la foire aux vins et à la gastronomie les 19 et 20 août et la traditionnelle foire aux puces le 26 août.



Bridge - fit club

Le Fit club vous accueille toute l'année dans une ambiance conviviale.

Tous les tournois font l'objet d'un classement qui participe à l'émulation entre joueurs.

Outre les tournois bihebdomadaires, un tournoi annuel ouvert à tous et suivi d'un buffet, courant juin, et un autre avant la tenue de notre assemblée générale, en janvier, rythment la vie du club au cours de l'année.

Le club organise également des événements: galette, crêpes, beaujolais nouveau, anniversaires... resserrant ainsi les liens entre ses membres.

Des cours de perfectionnement sont dispensés par un membre bénévole le mardi matin.

Le Fit club est ouvert toute l'année, y compris durant les vacances scolaires, **les lundis et vendredis après-midi de 13h45 à 18h.**

Pour jouer, deux possibilités: une adhésion annuelle de 30 € ou un droit de table ponctuel de 3 €.

N'hésitez pas à nous contacter par mail fitclubstpalais@gmail.com ou venez nous rencontrer directement à la maison des associations, salle Moitessier.

Samasa



Si vous avez envie de profiter des nombreux bienfaits du Hatha yoga, discipline particulièrement douce pour le corps et l'esprit, venez découvrir les cours hebdomadaires et les ateliers mensuels de l'association Samasa ! Pour la saison 2022-2023, les divers ateliers autour du yoga, 8 cette année, ont été très appréciés des yogis. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

1^{er} cours découverte offert (de septembre à octobre).
Yoga (tous niveaux)
Les mardis de 7h15 à 8h30
Les jeudis de 17h30 à 18h45
 Salle omnisports



Contact :
06 86 85 99 06
asso.samasa@gmail.com
 **Samasa**
 **samasa_so_ham**



Atelier 'Marche en conscience et Pranayama', plage de la Grande Côte, en juin



Scénocéan17

L'école de théâtre est ouverte à tous : enfants à partir de 5 ans, adolescents et adultes. Débutants ou avec un peu d'expérience, l'école dispense des cours ludiques et progressifs, adaptés aux besoins de chacun (s'affirmer, prendre confiance en soi, développer sa mémoire, son imagination, son aisance corporelle et verbale...).
L'atelier d'écriture : enfants, adolescents et adultes partagent des moments ludiques autour de différents genres d'écriture, sans jugements, juste pour le plaisir d'écrire.



Contact :
06 99 40 46 81
scenoccean17.com
contact@scenoccean17.com
 -  **scenoccean17**

MAO

MAO est une **école de cirque** où les enfants peuvent pratiquer acrobaties, slake, hip-hop, jonglage...

- **les mercredis** de 17h15 à 18h15 au dojo (**pour les 7-12 ans**)
- **les jeudis** de 17h à 18h, salle Océanide (**pour les 7-12 ans**)
- **les vendredis** de 17h à 18h, salle Océanide (**pour les 4-6 ans**)

Les cours de cirque ont lieu toute l'année et des stages sont organisés lors des vacances scolaires.



Contact : 06 49 46 06 25
circuema@gmail.com
 **Asso ma**



La Résidence du Lac

La Résidence du Lac dispose d'un accueil de jour qui s'adresse aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées et aux personnes en perte d'autonomie physique. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h, cet accueil propose un accompagnement individualisé aux personnes accueillies et un soutien aux aidants. Il permet de préserver l'autonomie grâce aux activités proposées, rompre l'isolement et dégager du temps aux proches pour leurs propres activités. Élodie Sebbane, aide médico-psychologique, propose différentes activités telles que gymnastique douce, jardinage, ateliers cognitifs et sensoriels, ateliers cuisine... Les idées pleuvent et certaines de ces dames tricotent et crochètent déjà des minisacs pour téléphones portables en prévision d'Octobre Rose.



Contact : 05 46 22 29 29

Les Pallaidians



Après notre participation à la journée de la nature et au forum des associations, notre club est heureux de réouvrir ses portes après notre fermeture estivale. Nous avons tous besoin de nous retrouver et de reprendre nos activités. Notre objectif premier est de nous mettre à l'ouvrage pour notre participation, comme chaque année, au Téléthon. Pensez à nous rejoindre, afin de passer un bon moment d'amitié et de convivialité où chacune apporte son savoir-faire en matière de **loisirs créatifs, les mardis de 14h30 à 17h30 et les jeudis de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30.**



Contact : 06 89 90 39 38

Don de sang



9,04/10 est la note attribuée par les donneurs à la suite de leur venue dans les lieux de don. Délai d'attente avant le don, qualité de la relation donneur/accueil, pertinence des informations présentes sur le site internet de l'établissement français de don... Plus de 30 000 donneurs ont été sondés. À Saint-Palais-sur-Mer, les donneurs sont accueillis par l'association locale et par l'équipe de l'établissement français du sang (EFS) de Charente-Maritime. Chaque don compte, alors bienvenue aux donneurs **mardi 31 octobre de 8h30 à 12h30** à la salle des fêtes.



Contact : 06 06 48 42 01

Saint-Palais tarot



Le club est resté ouvert tout l'été avec une activité soutenue et nous avons même eu le plaisir d'accueillir quelques estivants. Notre déjeuner sur l'herbe du 22 août dernier en présence de M. le Maire et de M^{me} Fettu, adjointe à la vie associative, a été un bon moment et une belle réussite. D'autres activités loisirs sont programmées, notamment notre tournoi « Open » le 12 octobre, pour lequel nous attendons beaucoup de participants. Le tarot est certes un jeu, mais c'est aussi un moment de partage et d'échange. Venez nous rencontrer **les mardis de 14h à 18h et les jeudis de 20h à 23h.**



Contact : 06 76 88 41 19
stptarot@gmail.com

État civil

**DU 17 JUIN AU
9 SEPTEMBRE 2023**



NAISSANCES

Marceau HAIRON
ROUSSEAU,
le 7 août
Noah MONIN,
le 8 août



MARIAGES

Sarah MACKEN et Julien BREUIL,
le 17 juin
Marie-Charlotte LEQUIME
et Julien FLEURY,
le 17 juin
Anissa RAHMI et
Aloïs CHARPIOT,
le 1^{er} juillet
Léna BELINGHERI et
Shannon MAGLOIRE,
le 1^{er} juillet
Thomas PEAND de PONFILLY
et Hugo TANNER,
le 15 juillet
Tiphaine SEBBANE
et Louis VIROLLE,
le 9 septembre



DÉCÈS

Elisabeth CASAL
née CARTIER,
le 20 juin
Nadine TESSONNEAU,
le 13 août
Dominique THIEBAUT,
le 17 août
Bérangère PITSCHON
née MARY,
le 8 septembre

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

LA SÉCURITÉ, LE CIVISME : 2 sujets au cœur de nos préoccupations

Retour sur la saison estivale, avec **Gérard Lavigne, adjoint à la sécurité et à la vie des quartiers.**

Tout d'abord comment avez-vous vécu ces deux mois d'été ?

Je peux d'ores et déjà vous dire que l'ambiance a été plutôt calme à Saint-Palais-sur-Mer, pourtant réputée pour sa vie très festive. La météo a sûrement contribué à la baisse de la fréquentation touristique (hors pic du 15 août) et nos jeunes ont été plus discrets sur la voie publique.

Pouvons-nous déjà parler bilan ?

Oui, la police municipale et moi-même avons déjà pu établir un bilan de cette saison estivale 2023 avec des points de vigilance sur la circulation toujours plus importante des cycles et la problématique du stationnement.

Je tiens à souligner que les aménagements que nous avons réalisés ont permis la baisse de circulation des vélos sur les trottoirs avenue de la République et promenade de Steisslingen. L'installation de chicanes complémentaires sur les pistes cyclables s'est avérée très efficace en termes de sécurité. Il sera d'ailleurs nécessaire de les développer.

S'agissant des véhicules et camping-cars, la haute saison nous apporte évidemment de la saturation et des débordements... De la signalétique complémentaire a été implantée sur les différents lieux de stationnement des camping-cars avec un constat positif de relative normalisation.

Sur d'autres sujets importants, sachez par exemple que beaucoup d'avertissements et d'actions d'information ont été émis s'agissant des chiens sur nos plages, et qu'en matière de vandalisme, même si malheureusement nous avons fait quelques constats, ils sont en diminution.

Et puis toujours des nuisances sonores mais aussi beaucoup de personnes qui ne comprennent pas que Saint-Palais-sur-Mer est vivante l'été !

En conclusion, les effectifs permettent-ils de gérer au mieux la saison ?

Nous disposons de trois policiers municipaux, de deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP-gestion du stationnement) et d'un agent d'accueil.

Alors, comme chaque saison, **la police municipale a effectué ses missions avec les moyens dont elle dispose.** Le poste est ouvert 7/7 jours avec la présence de deux policiers en moyenne chaque jour. Les horaires sont variables et peuvent aller jusqu'à minuit pour la sécurisation des manifestations festives.

Je terminerai en évoquant l'équipement de la commune, avec un investissement conséquent, de barrières anti-intrusion (BAAVA) que vous avez probablement vues en centre-ville et aux abords de nos manifestations et qui s'avèrent être un dispositif extrêmement efficace.

L'équipe majoritaire
Saint-Palais Passionnément

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Le projet « Centre-Ville » : un projet qui commence bien, mais qui finira mal

On ne peut que souscrire aux premiers objectifs annoncés :

- désimperméabilisation des sols (de l'espace public voirie et parkings) : nous l'avions mis dans notre programme de 2020 ;
- végétalisation des zones basses et de la place du Commerce. L'urgence voudrait que l'on revienne au tracé ancien de la rue du Logis Vert en traitant cette liaison entre le lac et la plage en voie verte, douce pour piétons et cyclistes : nous y sommes favorables.

Pourquoi ce projet risque-t-il de mal finir ?

Démolition et reconstruction du marché et de la salle des fêtes, et nouveaux immeubles de logements et commerces quelques centaines de mètres à côté : **comme pour le Spot le coût final sera explosif.** Toute nouvelle construction dans cette zone basse et gorgée d'eau nécessitera des fondations spéciales renforcées sur pieux et l'assainissement de la zone. À quel prix ?

La zone nouvelle se veut vaste : en hiver elle sera désertique. Quel besoin d'un grand marché couvert hors saison ? Quel bénéfice pour les résidents permanents ?

Le besoin de nouveaux commerces n'est nullement démontré ; encore plus de vitrines fermées l'hiver ? Quels commerces peuvent subsister en hiver avec une population de 4 000 âmes et la proximité des zones commerciales de Vaux et Royan ?

Il n'y a aucune chance de réaliser l'objectif annoncé - désimperméabiliser et végétaliser - puisqu'au final on va remplacer les parkings par des commerces et des logements !

La majorité municipale s'apprête à refaire la même erreur que celle d'il y a 50 ans lorsqu'il a été décidé de raser le marché et le Syndicat d'Initiatives. Deux constructions en pierre de l'époque balnéaire idéalement situées au centre de Saint-Palais, qui - si elles avaient été préservées - auraient donné à Saint-Palais un immense attrait supplémentaire.

Il faut se rappeler que Saint-Palais est un village et cesser les projets grandioses et grandiloquents. Il faut abandonner les projets de démolition et se donner les moyens d'entretenir, isoler et améliorer les bâtiments existants.

Au lieu de déporter le stationnement déjà insuffisant en saison, on peut désimperméabiliser, arborer et équiper l'espace existant, ce qui en fera une tache verte agréable l'hiver.

Il faut cesser de penser en termes de tourisme de masse et se tourner vers un **tourisme durable, respectueux des lieux et des espaces naturels, et plus étalé dans le temps.**

L'équipe Saint Palais pour Tous
Facebook : Saint-Palais Pour Tous

Services municipaux

MAIRIE

📍 1 avenue de Courlay

☎ 05 46 23 56 56

✉ mairie@stpalaissurmer.fr

www.stpalaissurmer.fr

Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30

Le service urbanisme est ouvert les après-midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

📍 1 avenue de la République

☎ 05 46 08 21 00

www.royanatlantique.fr

✉ saintpalais@royanatlantique.fr

CENTRE CULTUREL BORIS VIAN

www.centreculturel.stpalaissurmer.fr

• MÉDIATHÈQUE

☎ 05 46 23 96 70

✉ mediatheque@stpalaissurmer.fr

Lundi de 14h30 à 19h

Mardi de 14h30 à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Vendredi de 14h30 à 19h

Samedi de 9h à 12h

• CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

📍 28 avenue de Verdun

☎ 05 46 23 49 26 – 06 19 78 60 87

✉ conservatoire@stpalaissurmer.fr

CENTRE NAUTIQUE

ÉCOLE DE VOILE ET DE CHAR À VOILE

📍 70 avenue de Pontaillac

☎ 05 46 23 28 10

✉ centrenautiquenauzan@stpalaissurmer.fr

Autres services

LA POSTE

📍 11 rue du Logis Vert

☎ 36 31

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (levée du courrier à 15h15)
les mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 (levée du courrier à 15h15)

• RELAIS POSTE COMMERCANTS : BAR-TABAC « LE RACER »

📍 41 rue des Hortensias.

☎ 05 46 23 73 18

SNCF

☎ 0 892 35 35 35

CARABUS

☎ 0 810 810 977

MARCHÉ

📍 Place du Marché

• **MARCHÉ COUVERT** Tous les jours de l'année, de 8h à 13h30

• **MARCHÉ EXTÉRIEUR**

Du 1^{er} janvier aux vacances de Pâques : les mardis et jeudis
Pendant les vacances de Pâques : tous les jours, sauf le mercredi
Après les vacances de Pâques jusqu'à mi-juin : les mardis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches
Du 15 juin au 30 septembre : tous les jours

Du 1^{er} octobre à mi-novembre : les mardis, jeudis, samedis et dimanches

De mi-novembre au 31 décembre : les mardis et jeudis

DÉCHETTERIES

9h-12h30 / 14h-17h15

📍 9 rue Arsonval – 17200 Royan
(ouvert du lundi au samedi)

📍 Route de Brèze – 17890 Chaillevette
(fermé le mardi et le dimanche)

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Demande de conteneur(s) pour les particuliers

Pour toute demande concernant les conteneurs, une fiche dédiée est à retirer auprès de la Cara.

Contact :

www.agglo-royan.fr

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

📍 Pôle Écologie Urbaine – Service gestion des déchets
107, avenue de Rochefort – 17201 ROYAN Cedex

☎ 05 46 39 64 64 (accueil physique fermé le jeudi matin)

✉ service-dechets@agglo-royan.fr

COCLIC'O

Conseillers numériques

France Services

Dispositif gratuit d'aide dans l'utilisation des outils numériques

☎ 05 46 23 56 56

✉ accueilnumerique@stpalaissurmer.fr

Numéros d'urgence

ALLO GARDE ROYAN (MÉDECINS GÉNÉRALISTES)

☎ 05 46 02 14 30

ASSISTANCE AUX PERSONNES ÂGÉES

☎ 05 46 06 05 00

CENTRE ANTI-POISON

☎ 05 56 96 40 80

POLICE MUNICIPALE

☎ 05 46 23 56 50

☎ 06 07 97 09 25

POLICE NATIONALE ☎ 17

POMPIERS ☎ 18

URGENCES MÉDICALES ☎ 15

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

• Hôpital de Royan : 05 46 39 52 52
urgences : 05 46 39 52 18

• Clinique Pasteur : 05 46 22 22 22
urgences : 05 46 22 21 70

• Polyclinique Saint-Georges :
05 46 05 07 94

TRANSPORT DES MALADES

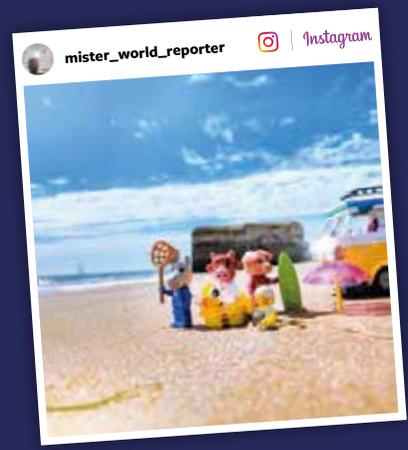
• Ambulances Côte de Beauté :
05 46 05 27 50

• Ambulances Saint-Bernard :
05 46 05 51 18

• Malades assis :
M. Lapeyrade : 06 19 08 08 83
M. Philippon : 05 46 05 51 18

SANS-ABRI ET DIFFICULTÉS SOCIALES

☎ 115



 **@saintpalaissurmer**
Partagez vos photos
#saintpalaissurmer



**SALLE
MICHEL
LEGRAND**

CINÉMA / SPECTACLES

SAINT-PALAIS-SUR-MER

OUVERTURE DE LA SAISON

VEN
13
OCT.
CONCERT DES PROFESSEURS
« Musique à l'écran »
20:30
Musique

SAM
14
OCT.
CABARET & EFFEUILLAGE BURLESQUE
Scène ouverte - Compagnie « Elle danse »
20:00
Danse / Cabaret

DIM
15
OCT.
LA QUESTION C'EST POURQUOI ?
Compagnie « L'Envol »
16:00
Théâtre

SAM
28
OCT. et
MAR
31
OCT.
FRISSONS SUR NOS VILLES AU CINÉMA
Sam. 28 : « Frissons jeunesse » Enfants / Ados
Mar. 31 : « Grands frissons » Adultes
Cinéma

MER
01
NOV. au
DIM
05
NOV.
FESTIVAL ART & PATRIMOINE AU CINÉMA
« Portraits d'hommes »
Les Regardeurs
Cinéma

VEN
24
NOV.
BENJAMIN LEGRAND CHANTE MICHEL
Benjamin Legrand
20:30
Musique

SAM
23
DEC. au
DIM
31
DEC.
SEMAINE DE NOËL AU CINÉMA
Tarifs réduits et films de Noël
Cinéma

PROGRAMME
**OCTOBRE
DÉCEMBRE
2023**

